CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Orchestre -Crédit Antoine Merlet

Jeune Ballet – Crédit Sarah Lowicki

Sommaire

EDITO **4**

I - LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON **5**

I – 1 – Chiffres clés 2021 ..... *5*

I – 2 – Nos missions *5*

I – 3 – Nos enseignements *6*

II – RÉINVENTER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE **7**

II – 1 – Le contexte *7*
II – 1 – 1 – L'organisation avant 2021 7
II – 1 – 2 – Les raisons du changement 7

II – 2 – La nouvelle organisation pédagogique *8*
II – 2 – 1 – La création de pôles structurants 8
II – 2 – 2 – Le responsable du pôle interprétation et les responsables délégués 8

III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE : enquêtes focus **9**

III.1. L'insertion professionnelle à l'issue d'une année de crise sanitaire mondiale *9*
III.1.1. Contexte et méthodologie 10
III .1.2. Résultats statistiques de l'enquête 10
III.1.2.1. L'influence de la crise Covid-19 sur l'insertion professionnelle : 10
III.1.2.2. Synthèse des résultats d'enquête d'insertion professionnelle de la promotion des sortants 2020 : total établissement 13
III.1.2.3. Situation professionnelle à + 6 mois de la promotion 2020 par formation 13

III.2. Les Orchestres Permanents en France en 2020-2021 ..... *19*

III.2.1. Contexte et méthodologie *19*

III.2.3. Résultats statistiques de l'enquête *22*
III.2.3_1 L'expérience de l'orchestre 22
III.2.3_2 L'orchestre permanent comme voie d'insertion professionnelle : Projections des musiciens en formation 25
III.2.3_3 Le métier de musicien au sein des orchestres permanents : Quelles représentations ? Quelles attentes ? 26

IV. FAITS MARQUANTS **31**

IV.1. Enseignement *31*
..... 31

IV.2. Services ressources *36*

V – ANNEXES **39**

V – 1 – L'insertion professionnelle : questionnaires *39*

V – 4 NOS PARTENAIRES *45*

Festival What'sUp – Crédit Antoine Merlet

EDITO

Par Mathieu FEREY, Directeur

Retour et changement des représentations

Dans la formidable accélération du temps qui nous emporte jour après jour, et contre laquelle il faudra bien trouver tôt ou tard le moyen de s'insurger, la période de lutte contre la propagation du COVID 19 semble déjà lointaine. D'autres préoccupations l'ont éloignée, et des plus sérieuses, depuis la guerre en Ukraine ou l'inquiétante augmentation des prix de l'énergie. 2021 fut pourtant marquée par le retour massif des concerts, spectacles et représentations. Une avalanche qui avait parfois de la peine à trouver son public. Ceci a pourtant permis aux étudiantes et étudiants diplômés en 2020 de s'insérer de façon correcte dans le paysage culturel, comme le montre la formidable enquête d'insertion à six mois que nous avons initiée suite aux conditions particulières vécues par cette promotion.

Parmi ses nombreux enseignements, elle révèle que cette situation inédite et mondiale a aussi été « *l'occasion de faire naître ou d'accélérer de nouveaux projets professionnels* ». De même, l'enquête menée ici pour accompagner la mission confiée à Anne Poursin et Jérôme Thiébaux sur les orchestres permanents en France montre une évolution des représentations concernant le métier de musicien·ne d'orchestre. 16 % seulement des étudiants considèrent aujourd'hui que ce métier sera leur seule activité professionnelle, tandis que 84 % comptent diversifier leurs activités, 31 % des étudiants considérant même l'orchestre comme une activité complémentaire et non principale. C'est un fait essentiel : nos étudiants se projettent autrement dans la carrière musicale que les générations antérieures.

Le CNSMD de Lyon, fidèle à son agilité originelle, s'est donc réorienté pour que son enseignement demeure adapté aux évolutions du métier et de ses représentations. C'est pourquoi, après celle du département des études chorégraphique, l'organisation du département des études musicales a été repensée. Ce fut un important travail, qui a occupé une bonne partie des réflexions pédagogiques de 2021. Le rapport comprend de fait un chapitre entier consacré à cette nouvelle orientation.

Beaucoup d'autres éléments témoignent que 2021 fut d'ailleurs une année d'innovations ou de lancement de projets : avant-concerts symphoniques à l'Auditorium de l'ONL, création du premier conseil de perfectionnement, plan de relance du Ministère de la Culture permettant la création d'une nouvelle salle de travail consacrée à la création (dite Black Box), intégration des danses urbaines dans le travail du Jeune Ballet, etc. Mais 2021 fut aussi, de façon très remarquable, l'occasion d'accueillir la formidable master-class du Maestro Alfred Brendel ou d'offrir une moisson d'excellents résultats étudiants à divers concours nationaux ou internationaux.

Nos métiers et leurs représentations évoluent donc, tout en conservant des marqueurs forts de nos traditions pédagogiques et artistiques. Mêlant le meilleur du passé à la construction du futur. C'est à nous de veiller à ce que cet alliage demeure constamment pertinent. Les lignes qui suivent témoignent que nous y veillons collectivement, par le dialogue et notre formidable capacité d'invention.

SCAN ME

Vidéo de présentation du CNSMD de Lyon

I - LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

I – 1 – Chiffres clés 2021

443 étudiants
80,68 % de diplômés L3
81, 53 % de diplômés M2
7 doctorants

I – 2 – Nos missions

Le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon est un établissement public administratif placé sous tutelle du ministère de la Culture.

Lieu de formation et de création, le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon forme les talents de demain : une grande école d'excellence et d'innovation à l'écoute des artistes étudiants musiciens et danseurs dans leur aventure d'apprentissage de la scène.

La vocation d'enseignement supérieur favorise les pratiques d'ensemble et le croisement des expériences. Depuis sa création dans les années 80, le CNSMD n'a cessé de se distinguer, tant par ses méthodes d'enseignement, son ouverture à de nouvelles disciplines que par son approche de l'insertion professionnelle ; une large place est accordée à la création et à la recherche tant dans le domaine musical que chorégraphique.

Le Conservatoire est **adossé au schéma européen du cursus sur le modèle LMD** (Licence-Master-Doctorat). Ainsi les liens avec les autres établissements d'enseignements supérieurs et les universités sont favorisés. De nombreux partenariats se développent consolidant la **recherche,** et le CNSMD est membre associé de la Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE) de l'Université de Lyon – Saint-Etienne. Il est également membre du CHEL(s), Collège des Hautes Etudes Lyon Science réunissant six écoles supérieures d'enseignement : École Normale Supérieure de Lyon, Sciences Po Lyon, Vétagro-Sup Lyon Clermond-Ferrand, Ecole des mines de Saint-Etienne, école centrale de Lyon et le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon.

Soucieux de **l'insertion professionnelle**, le Conservatoire propose à ses étudiants des mises en situations professionnelles (projets pédagogiques, stages…) à travers des partenariats avec des structures culturelles reconnues sur le territoire. Un observatoire de l'insertion professionnelle permet d'enquêter régulièrement sur les réalités professionnelles et résultats des anciens étudiants.

Au **niveau international**, le Conservatoire poursuit sa mission avec **une politique d'échanges et de collaboration très active** : les étudiants et enseignants peuvent régulièrement s'enrichir d'autres modes pédagogiques, de cultures singulières. En effet, le conservatoire s'inscrit dans un réseau de plus de 60 établissements européens d'enseignement supérieur à travers les échanges Erasmus ainsi qu'une intégration dans les réseaux internationaux.

Afin de **confronter les étudiants avec le réseau professionnel**, le Conservatoire s'appuie sur une saison publique riche de plus de 450 manifestations annuelles, incluant les épreuves de fin de cycles et mettant en scène les étudiants dans différentes configurations scéniques. Une politique accrue de partenariat est menée avec les organismes artistiques publics ou privés qui accueillent nos étudiants tout au long de l'année.

Inscrit dans la démarche de professionnalisation de ses étudiants, l'établissement développe sans cesse l'éducation artistique et culturelle et l'inscrit progressivement dans ses cursus au titre des

disciplines enseignées. Les actions de médiation culturelle sont nombreuses. Non seulement elles visent à confronter le futur artiste / pédagogue au public, mais elles ont aussi pour vocation à donner sens à son discours artistique à travers la rencontre et l'échange.

Dans le cadre de la politique ministérielle en faveur de l'égalité homme-femme, le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon a adopté en séance du Conseil d'administration de juillet 2018, une charte éthique l'engageant à favoriser l'égalité sous différents aspects, notamment en matière de programmation, d'enseignement et de parcours professionnel.

I – 3 – Nos enseignements

SCAN ME

Organisation des études du CNSMD de Lyon

II – RÉINVENTER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Mathieu FEREY, directeur

II – 1 – Le contexte

II – 1 – 1 – L'organisation avant 2021

Originellement, le secteur musical du CNSMD de Lyon était structuré en neuf départements pédagogiques regroupant soit une famille d'instruments (cordes, bois, cuivres, claviers) soit une activité musicale (voix et direction de chœur, culture musicale, création musicale, pédagogie de la musique) soit les interprètes d'une période de l'histoire de la musique, ce qui était le cas du département de musique ancienne.

Cette structuration en départements pédagogiques par famille d'instruments ou courants esthétiques (jazz, musique ancienne, musique traditionnelle…) apparaît pour la première fois dans un texte officiel du Ministère de la Culture à l'occasion de la publication du « Schéma directeur des écoles de musique » en 1984. Cette recommandation était destinée à l'enseignement initial (CNR, ENMD, Écoles agréées) et ne concernait pas les CNSMD de Paris et Lyon, seuls établissements supérieurs à l'époque.

Le CNSMD de Lyon s'est progressivement organisé en départements en deux étapes. Les départements « Sonus », danse, FDCA, musique ancienne, activités d'ensemble, ont été créés entre 1988 et 1995. Puis les départements par famille d'instruments ont suivi au début des années 2000 (création des département cordes en 2001, bois, claviers, voix et direction de chœur en 2002) à l'exception du département cuivres créé dès 1995.

Longtemps opérationnels, le découpage en départements s'est progressivement avéré moins pertinent.

II – 1 – 2 – Les raisons du changement

1. Les recommandations de la tutelle

Par deux fois, en 2015 et 2020, le rapport d'évaluation du secteur musical du CNSMD de Lyon par les experts du Ministère de la Culture (procédure d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux) a recommandé de restructurer l'organisation en départements pédagogiques du CNSMDL.
Ainsi, en 2015, il suggère de "renforcer l'interdisciplinarité globale par la mise en œuvre de départements plus stratégiques que disciplinaires" ; en 2020, "d'accentuer l'évolution vers des départements beaucoup moins définis par familles de disciplines et de pratiques, que par objectifs stratégiques transversaux". Les experts soulignent en particulier la nécessité de multiplier les partenariats professionnels sous l'angle de l'interdisciplinarité, et de favoriser une nouvelle organisation qui conduit l'étudiant à se positionner au sein d'une démarche artistique et pédagogique plus transversale.

2. L'évolution des missions

La mise en place et l'évolution des cursus d'études conformes au schéma LMD ainsi que la procédure d'accréditation des diplômes nationaux et valant grades, ont alourdi au fil du temps la charge de travail des chef.fe.s de département. De plus, l'obligation de créer des conseils de perfectionnement par diplômes nécessitait de définir les architectes et responsables de ces pôles. La délivrance attendue des diplômes selon trois possibilités : formation initiale, formation continue et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) créait elle aussi des responsabilités nouvelles. Enfin, la chaîne de décisions, trop pyramidale, n'était plus adaptée au fonctionnement actuel du CNMSDL. Il fallait trouver un moyen de la rendre plus horizontale et plus efficace, en ligne directe avec la gestion des enseignements et des projets.

La nouvelle organisation se cherchait. Elle émanera de la proposition d'un groupe d'enseignants, en plein cœur du Covid, pour être ensuite largement débattue, notamment au sein des anciens départements. Travaillée au cours au cours de trois conseils pédagogiques successifs, elle aboutira à l'automne 2021, pour une mise en place progressive l'année suivante.

II – 2 – La nouvelle organisation pédagogique

II – 2 – 1 – La création de pôles structurants

Quatre secteurs ont été définis, représentant les grands objectifs de formation de l'établissement :

- Interprétation
- Création
- Culture
- Pédagogie

II – 2 – 2 – Le responsable du pôle interprétation et les responsables délégués

1. La création de la fonction de "responsable de pôle"

Chacun de ces pôles est coordonné par un responsable de pôle, dont les missions associées doivent permettre une meilleure organisation des débats et de la prise de décisions.
Cette fonction s'inscrit dans l'organigramme du CNSMD à une place centrale, entre les enseignants et la direction.

Elle permet aux responsables d'accomplir les tâches énumérées ci-dessous.

Les missions des chefs de pôle sont globalement de trois ordres :

1) organiser l'enseignement dans le pôle
2) organiser les productions dont le pôle aura reçu la responsabilité
3) participer à la cohérence générale du secteur musique du CNSMD et à la transversalité entre les pôles

2. Les professeurs « responsables délégués »

Il est rapidement apparu que les quatre pôles n'étant pas de taille équivalente, chacun devait disposer d'une organisation adaptée à son gabarit. Le pôle Interprétation, du fait de sa taille, a appelé une structuration particulière, basée sur l'existence de délégations. Celles-ci sont au nombre de quatre : programmes et projets de l'orchestre, musique vocale et direction de chœur, musique ancienne, musique de chambre.

3. Une coordination efficace entre pôles

La coordination entre pôles fera l'objet de réunions régulières animées par le directeur des études musicales. Ces réunions permettront de veiller à la cohérence de l'ensemble du secteur de l'enseignement de la musique, d'assurer la transversalité entre les grands axes de formation et de préparer les grandes décisions touchant à l'enseignement et aux productions du CNSMD sous l'autorité du directeur après avis du conseil pédagogique ou des conseils de perfectionnement.

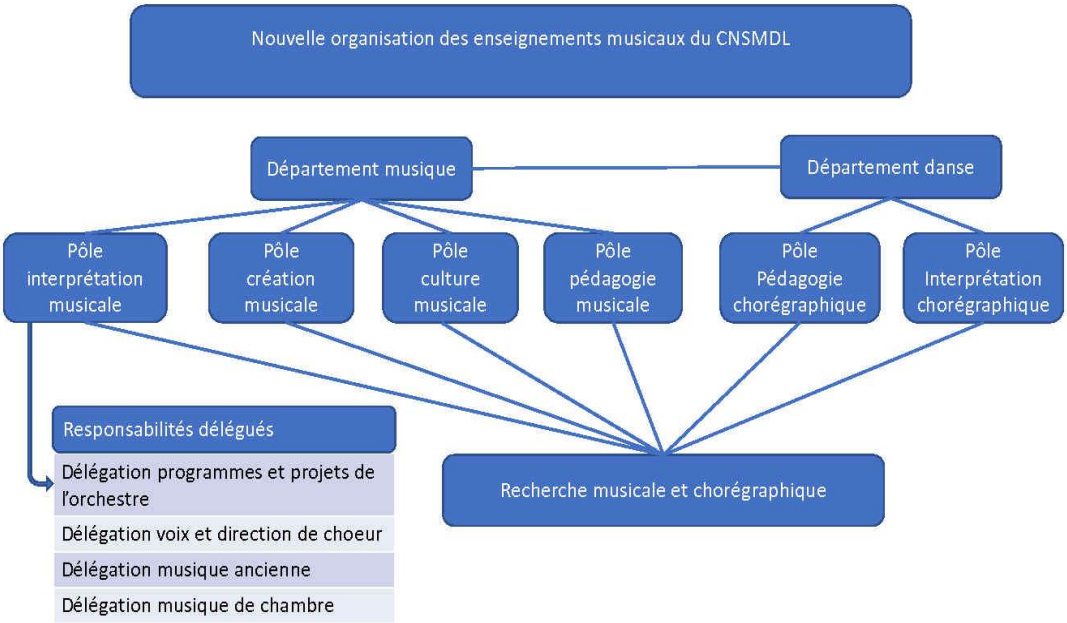

III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE : enquêtes focus

Kenza GUELLADRESS, Responsable Observatoire de l'insertion professionnelle

III.1. L'insertion professionnelle à l'issue d'une année de crise sanitaire mondiale

Ressources et difficultés, 6 mois après leur sortie, des diplômés de la promotion 2020

L'Observatoire de l'insertion professionnelle, crée en 2008, est chargé, entre autres enquêtes, du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du CNSMD de Lyon après l'obtention de leur diplôme. Il permet à la formation de disposer d'une information complète sur le devenir de ces derniers. Les modalités des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle après l'obtention du diplôme sont définies par l'établissement et ont évolué au cours des dernières années. Les enquêtes qui étaient initialement réalisées 3 ans après la sortie d'une promotion de diplômés, sous forme papier ou d'entretiens téléphoniques individuels, ont aujourd'hui pris la forme – afin de maximiser le taux de réponse – de questionnaires **mis en place en ligne grâce à l'outil FORMS de la suite Microsoft 365**. Les anciens étudiants de la promotion visée reçoivent un courriel contenant le lien vers le questionnaire en ligne et peuvent ainsi le renseigner quand ils le désirent. Des relances sont réalisées à intervalle régulier sur une période de deux mois minimums. À l'issue de cette **phase d'enquête**, le **traitement des données** et **l'interprétation des résultats** sont réalisés par l'observatoire pour chaque diplôme.

Depuis l'année universitaire 2020-2021, particulière en raison de **l'impact de la pandémie de Covid-19** sur les études supérieures et l'insertion professionnelle, une enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés des cursus du CNSMD de Lyon est également réalisée **six mois après la sortie**.

III.1.1. Contexte et méthodologie

Le contexte mondial a accéléré la mise en place de cette enquête particulièrement importante, en particulier vis-à-vis de l'insertion professionnelle de la promotion 2020. C'est en raison de ce contexte inédit et en accord avec les préconisations des dernières campagnes d'accréditations de l'établissement, qu'une **enquête concernant l'insertion professionnelle six mois après la sortie** est dorénavant réalisée **chaque année**. L'Observatoire de l'insertion professionnelle réalise donc dorénavant deux enquêtes portant sur l'insertion professionnelle des diplômés pour chaque promotion d'étudiants : – l'une 6 mois après la fin de deuxième cycle ; – la seconde 3 ans après la fin de deuxième cycle musique et premier cycle danse (DNSPD). **La formation de premier cycle supérieur est fortement adossée au deuxième cycle supérieur valant grade de master**, qui constitue une poursuite d'étude cohérente, à laquelle souscrit une majorité des étudiants issus des cursus de premier cycle. C'est pour cette raison qu'à ce stade, l'établissement n'envisage pas de réaliser une enquête 6 mois après la fin du DNSPM compte-tenu du fait que 91 % des étudiants poursuivent leurs études au CNSMD de Lyon (moyenne calculée en 2021 basée sur les chiffres du bureau des études).

Les résultats des enquêtes qui portent sur l'insertion professionnelle donnent lieu à une analyse fine des emplois occupés. À cette fin, **un questionnaire spécifique** est décliné pour chaque mention de diplôme de deuxième cycle (musicien-interprète, métiers de la création musicale, métiers de la culture musicale, formation à l'enseignement) a été élaboré. L'Observatoire de l'insertion professionnelle collabore avec la direction des études, les chefs de départements et les coordinateurs pédagogiques afin de fournir les statistiques les plus utiles et indicatives à chaque formation. **L'information recueillie** comprend notamment la poursuite d'études (taux et nature), l'insertion ou la recherche d'emploi (ou encore la reconversion ou le congé sabbatique), le domaine de l'emploi, le statut de l'emploi (intermittent, titulaire de la fonction publique, CDD, CDI, etc.), ainsi que le délai d'accès à l'emploi.

L'enquête présentée ici, réalisée 6 mois après la sortie des étudiants de la promotion 2020, a été la première du genre mise en place, dans un contexte inédit de pandémie mondiale et de fermeture des lieux recevant du public. En conséquence, nous ne disposons **pas encore à cette étape de données antérieures du même ordre donc d'éléments de comparaison**, même si quelques parallèles avec les données connues issues des enquêtes précédentes à 3 ans suivant la sortie pourront participer à éclairer certains éléments.

III .1.2. Résultats statistiques de l'enquête

III.1.2.1. L'influence de la crise Covid-19 sur l'insertion professionnelle :

Résultats issus des réponses des diplômés de toutes les formations interrogées (2nd cycle métiers de la Création musicale, 2nd cycle musicien Interprète/chef de chœur, 2nd cycle Certificat d'Aptitude au métier de professeur de danse, 1er cycle DNSPD)

Les caractéristiques de l'enquête : tableau du nombre des diplômés enquêtés et répondants par formation interrogée.

Diplôme	Enquêtés	Répondants	Taux de réponse
Second cycle métiers de la Création musicale	6 enquêtés	5 répondants	83%
Second cycle musicien interprète ou chef de chœur	65 enquêtés	47 répondants	72 %
Second cycle Certificat d'Aptitude au métier de professeur de danse	21 enquêtés	20 répondants	95 %
Premier cycle DNSPD	19 enquêtés	15 répondants	79 %
Total	111 enquêtés	87 répondants	79 %

Synthèse de l'ensemble des réponses à la question de l'influence de la crise Covid-19 sur l'insertion professionnelle :

Les situations inédites rencontrées par la promotion 2020 ont fait l'objet d'un premier focus dans le questionnaire renseigné par les répondants. Sur le global des résultats, voici les chiffres les plus indicatifs des situations déclarées :

- 41% des répondants ont déclaré avoir vu **une opportunité de travail ou de stage être annulée**.

- 12% ont **dû reporter une mobilité professionnelle à l'étranger.**

- 6% ont choisi de s**'inscrire à un autre diplôme dans le but de reporter leur arrivée sur le marché de l'emploi.**

- 4% ont accepté **un emploi en dehors de leur domaine d'études.**

- 2% ont **dû changer d'orientation professionnelle.**

Notons que **formation par formation** (détail ci-dessous), les sortants des diplômes des **métiers de la création musicale** et de **DNSPD** sont ceux qui déclarent le plus souvent ces situations, ils ont été **visiblement les plus impactés professionnellement par la crise sanitaire**.

Prenons l'exemple de l'item « opportunité de travail annulée ou reportée », si 40% des sortants en moyenne pour l'ensemble de l'établissement déclarent cette situation, lorsque l'on précise ce résultat on s'aperçoit qu'ils atteignent les 60% en création musicale et les 53% en DNSPD.

D'un autre coté…

Pour **27%** du total des répondants, **la situation a également été l'occasion de faire naître ou d'accélérer de nouveaux projets professionnels**.

Fréquence des situations dues au Covid en pourcentage et par diplôme	J'ai vu une opportunité de travail ou de stage être annulée	J'ai dû changer d'orientation professionnelle	J'ai dû reporter une mobilité professionnelle à l'étranger	J'ai choisi de m'inscrire à un autre diplôme dans le but de reporter mon arrivée sur le marché de l'emploi	J'ai accepté un emploi en dehors de mon domaine d'études	La situation a été l'occasion de faire naître ou d'accélérer de nouveaux projets professionnels
2nd cycle Création	60 %	-	20 %	-	20 %	40 %
2nd cycle interprète/chef de chœur	42 %	4 %	10 %	8 %	2 %	24 %
2nd cycle CA Danse	25 %	-	-	-	-	30 %
1er cycle DNSPD	53 %	-	33 %	13 %	13 %	26 %
Total établissement	**41 %**	**2 %**	**12 %**	**6 %**	**4 %**	**27 %**

Les situations rencontrées par la promotion 2020 : résultats par situation en fonction des formations interrogées.

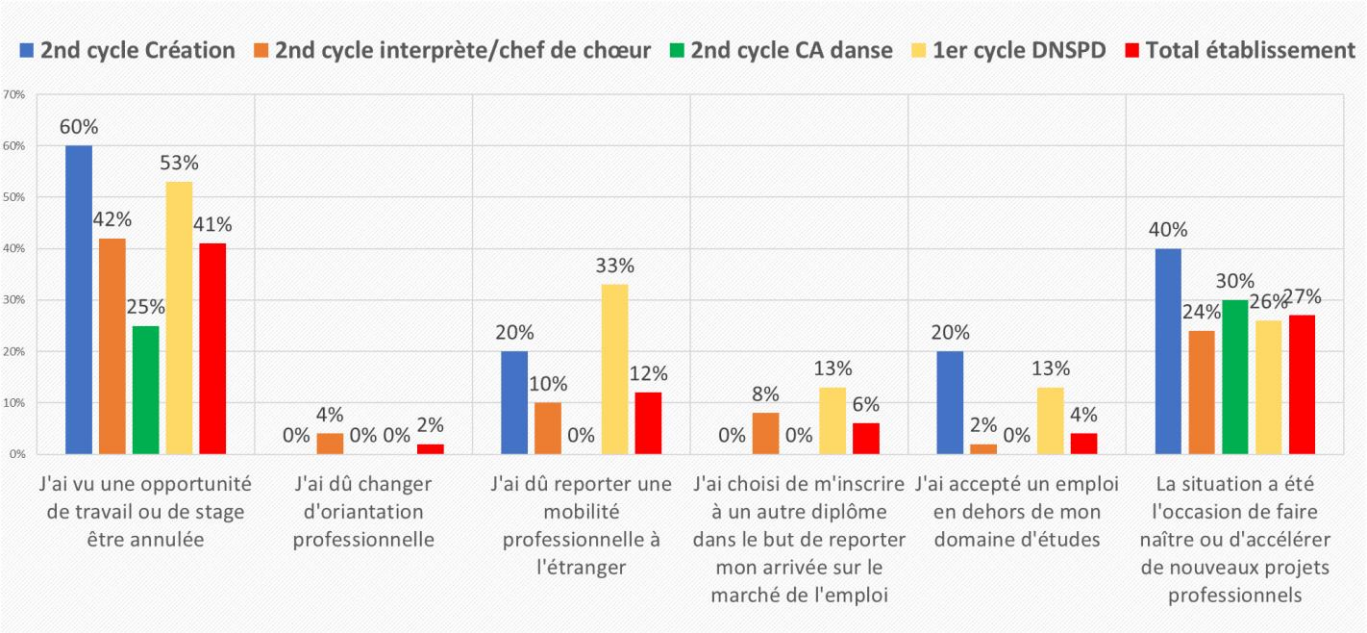

III.1.2.2. Synthèse des résultats d'enquête d'insertion professionnelle de la promotion des sortants 2020 : total établissement

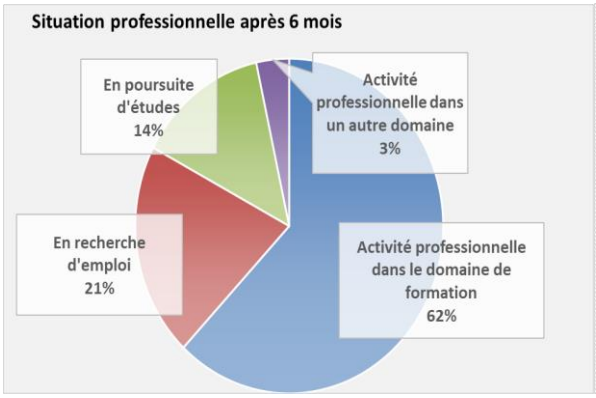

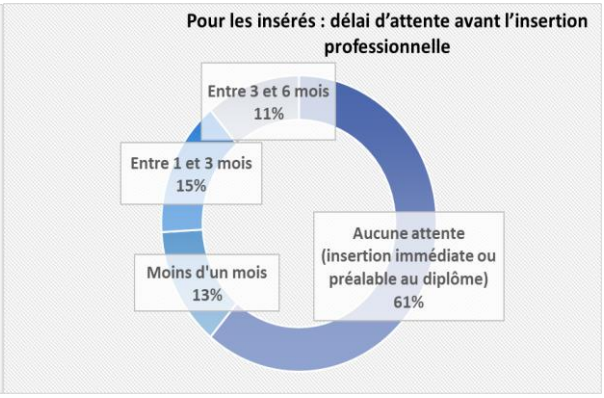

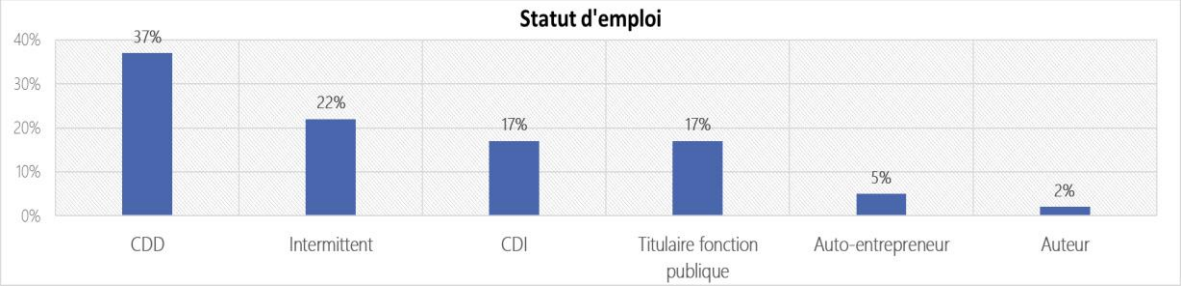

Concernant le statut d'emploi, les résultats 6 mois après la sortie ne diffèrent pas fondamentalement sur ce point de ceux des précédentes enquêtes d'insertion professionnelle, 3 ans après le diplôme. Il convient de noter que l'exercice des métiers visés par les diplômes délivrés par le CNSMD de Lyon n'ont pas systématiquement pour norme le CDI. En effet, si certains artistes-interprètes des disciplines instrumentistes chanteurs et chef de d'ensemble instrumentaux ou vocaux sont susceptibles d'occuper des postes permanents, nombre d'entre eux relèveront du régime des intermittents du spectacle (avec recours au CDDU). Dès lors, la faible proportion de diplômés en emploi en CDI doit être analysée en regard de la proportion plus importante de diplômés ayant accès à l'intermittence. Également, concernant la discipline métiers de la création musicale, l'activité d'artiste-auteur ne s'exerçant par sous forme de salariat en France, une part des diplômés relèvera du régime social des artistes-auteurs.

III.1.2.3. Situation professionnelle à + 6 mois de la promotion 2020 par formation

III. 1.2.3_1 Sortants de 2nd cycle Création musicale :

L'effectif réduit de diplômés de second cycle des **métiers de la création musicale** nous invite à la plus **grande prudence** quant à une éventuelle généralisation des résultats. Avec un **taux de réponse à l'enquête de 83%** (soit 5 diplômés sur 6 interrogés), les réponses de ces enquêtés constituent néanmoins une bonne représentation de la situation de **cette classe**, dans **ce moment** précis.

Après 6 mois, 1 répondant déclare travailler dans le domaine de sa formation, 1 répondant poursuit ses études, 1 répondant travaille dans un autre domaine et 2 répondants sont en recherche d'emploi. Aucun répondant ne se trouve en situation de reconversion professionnelle ou de congé sabbatique.

Le répondant inséré dans son domaine d'études déclare s'être inséré professionnellement **entre 1 et 3 mois après sa sortie, en tant qu'auteur.** Il reçoit depuis lors des commandes pour trios, quatuors et grands Ensembles. Celui qui est employé dans un autre domaine a une activité de professeur en CDD dans un CRR et a démarré cette activité **entre 3 et 6 mois après sa sortie**. Ce répondant déclare n'avoir « Aucune perspective professionnelle en tant que compositeur à l'heure actuelle eu égard à la pandémie. »

III. 1.2.3_2 Sortants de 2nd cycle musicien Interprète/chef de chœur :

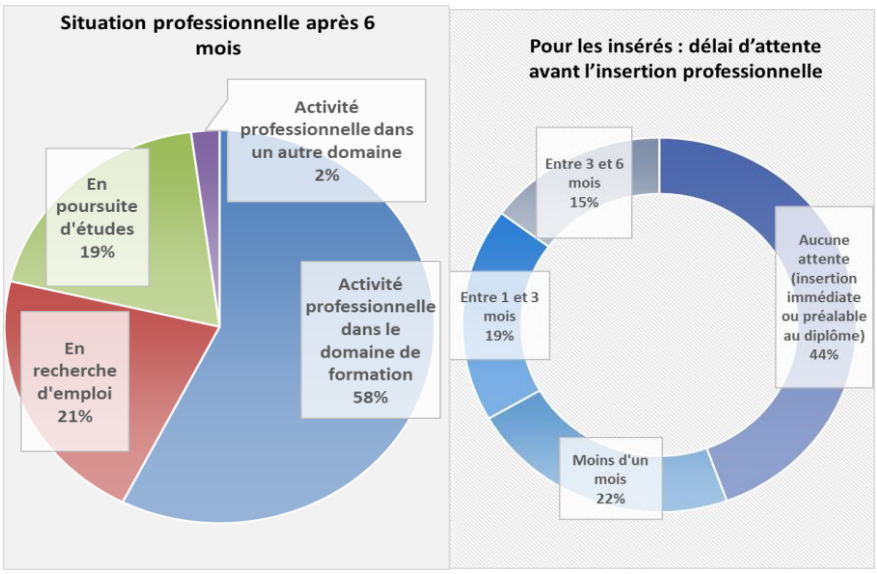

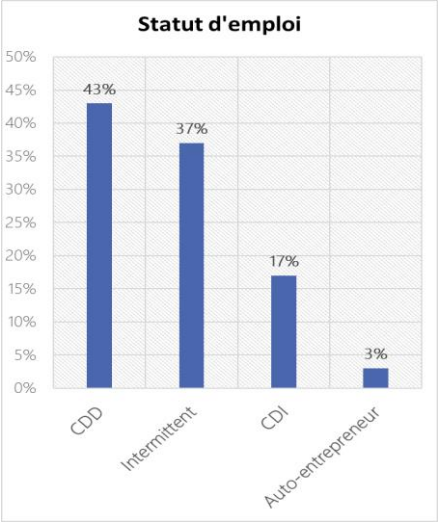

- **Comparatif du taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie du diplôme : avant covid (sortants d'il y a trois ans) / pendant covid (sortants de l'an dernier 2020) :**

Concernant les répondants sortants **musiciens de second cycle** : Avant le covid, lors de l'enquête réalisée trois ans après le diplôme, 87% des répondants musiciens interprètes ou chefs de chœur déclaraient exercer une activité professionnelle dans le domaine de formation dans les 6 mois suivant le diplôme **dont 60% qui déclaraient une insertion professionnelle immédiate à la sortie du diplôme**.

Lors de l'enquête réalisée 6 mois après la sortie, **pendant l'année de pandémie covid** (promotion sortie juin 2020), **58% déclarent travailler dans leur domaine d'étude soit une différence de 29%.**

NB : **La comparaison entre les données** de cette première enquête à + 6 mois de la sortie et celles des enquêtes passées qui portent sur les sortants 3 ans après leur sortie, **doit être maniée avec toutes les précautions nécessaires**. En effet, si ce parallèle entre les résultats peut être considéré comme un **début d'éclairage** intéressant, le lecteur de notre étude doit garder à l'esprit que les enquêtes concernées ne sont **pas exactement comparables**. Nous disposons de plusieurs années de **recul** sur

les enquêtes à + 3 ans, mais la seule enquête (la première) réellement réalisée à + 6 mois est celle qui a fait suite à la crise covid. Aussi, les informations renseignées sur la durée d'attente avant l'accès à l'emploi des enquêtes précédentes sont des **données relevées 3 ans après le diplôme**, qui font donc appel aux **estimations des diplômés à posteriori** et non pas à une photographie en temps réel de leur situation au moment de leur réponse.
Lorsque plusieurs années d'enquêtes auront été réalisées et que l'impact de la crise Covid-19 sera moins présent, la mesure des chiffres de l'insertion professionnelle 6 mois après la sortie sera plus stable. L'influence qu'aura eu la crise covid sur les jeunes diplômés sera également mieux objectivable.

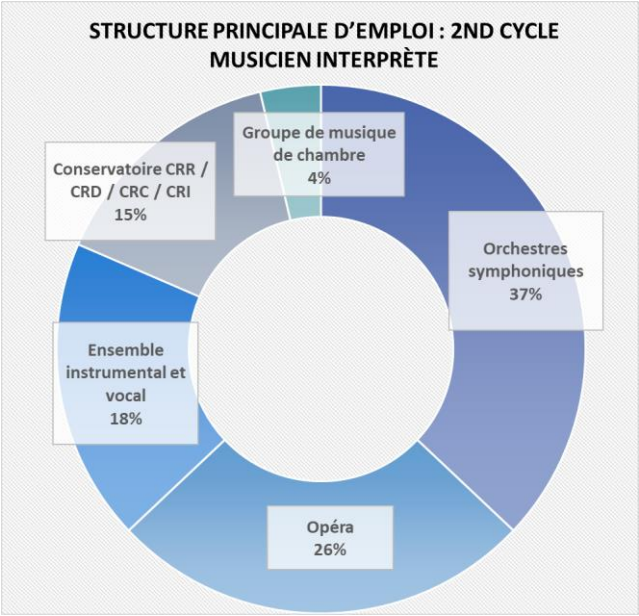

- **Diversité de l'insertion dans le milieu professionnel en temps de covid : les retours écrits**

Les commentaires écrits des répondants font état pour la majorité d'entre eux **d'activités professionnelles diverses** qui se complètent, plutôt que d'une activité principale comme source de revenus. L'association suivante revient à plusieurs reprises : cours en CRR/CRD/CRC, cachetons en orchestres et/ou opéras, activités dans des ensembles instrumentaux et vocaux.
Des retours font également état de **débuts précaires en cette période**, par des remplacements, des périodes d'essai et des projets en construction.

Autres difficultés liées à la crise sanitaire :
« Raréfaction des cachetons », « Nécessité de redoubler de ténacité… c'est bien cela le plus dur », « Report ou annulation de nombreuses embauches »…
Pour 3 répondants, le télescopage entre le début de leur activité professionnelle et le report des récitals de fin de master a constitué une difficulté particulière.

III.1.2.3_3 Sortants de 2nd cycle Certificat d'Aptitude au métier de professeur de danse :

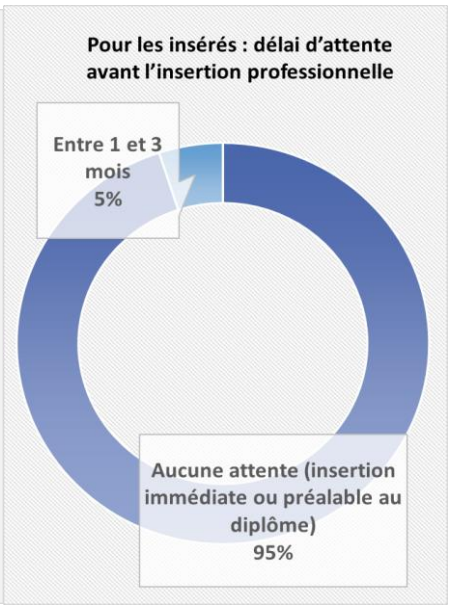

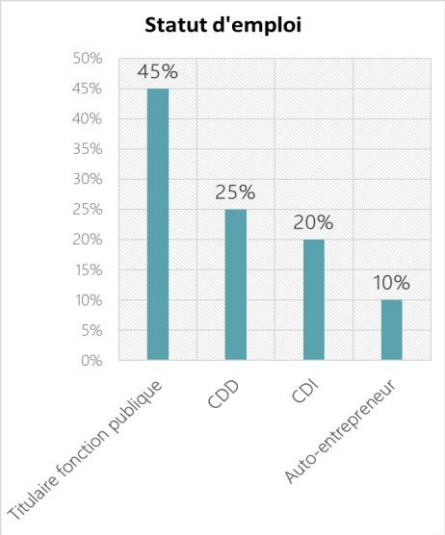

L'activité professionnelle dans le domaine de formation au bout de 6 mois est de **100% des répondants**. Ce résultat est conforme aux résultats habituels des enquêtes d'insertion professionnelle.

La formation est une **formation continue** à l'enseignement de la danse, **professionnalisante** et qui permet à ses diplômés (généralement déjà en emploi avant la formation) d'accéder à de nouveaux statuts dans leurs carrières, en particulier à celui de **titulaire de la fonction publique**. Ces caractéristiques ont permis à l'insertion professionnelle de se maintenir malgré la crise sanitaire globale.

Les commentaires écrits des répondants de l'enquête traduisent néanmoins un ressenti délétaire de l'impact du covid dans l'activité professionnelle quotidienne, malgré les **excellents retours sur la formation** et l'amélioration de l'insertion professionnelle préalable à ce diplôme délivré en formation continue.

Ainsi les répondants font état d'un **changement dans la nature même du métier**, dérivant un temps accru de « la gestion de planning, d'adaptations, de suivi de cas personnels d'étudiants…».

Les cours à distance, initialement perçus comme « nourrissant des apprentissages et différentes approches traversées pendant la formation », ont laissé place pour certains à une « **période d'épuisement** ».

La **capacité d'adaptation** a revêtu une importance accrue pour plusieurs répondants déclarant : des structures d'emploi qui ont **cessé leurs activités**, une recherche de postes dans la fonction publique rendue plus difficile à cause de la crise Covid.

III.1.2.3_5 Sortants de 1er cycle DNSPD :

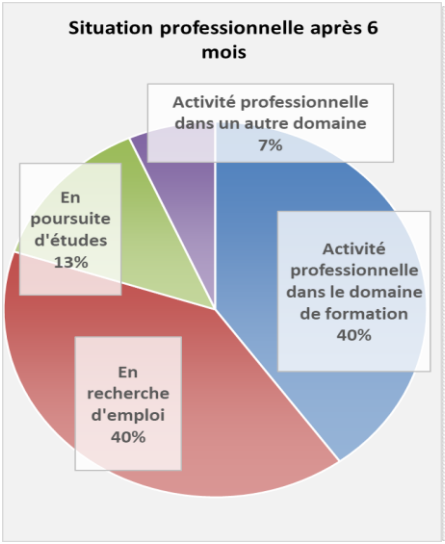

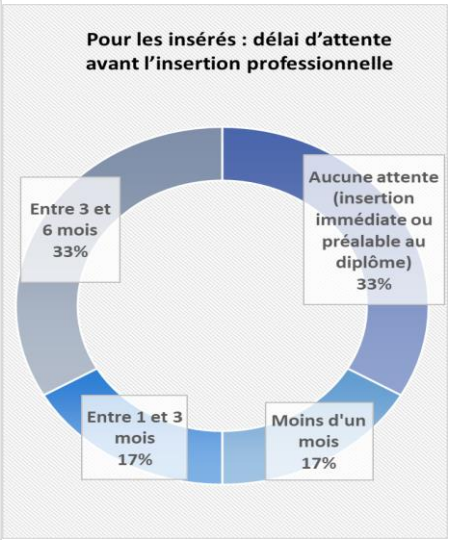

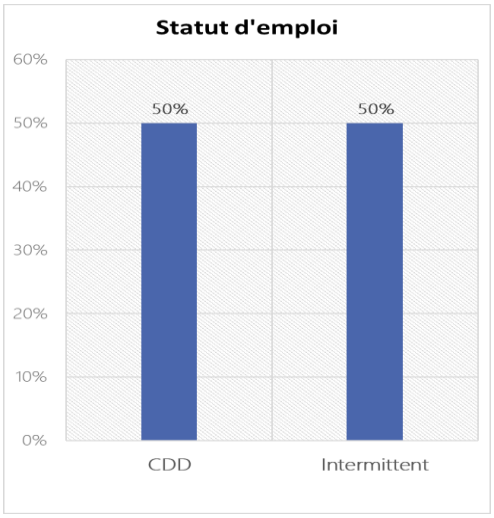

En ce qui concerne les répondants danseurs issus du diplôme de **DNSPD,** lors de la période pré-Covid-19, 72% des répondants déclaraient exercer dans leur domaine dans les 6 mois qui ont suivi le diplôme, **dont 55% qui déclaraient une insertion professionnelle immédiate** à la sortie du diplôme.

Pendant la crise du Covid-19 (promotion 2020) **le chiffre est de 40% soit une différence de 32%.**

Les retours écrits des répondants de DNSPD font état du ressenti d'un **fort impact de la situation sanitaire sur l'insertion professionnelle**. Certains répondants déclarent regretter de n'avoir eu la

possibilité de continuer à avoir accès à des studios ainsi qu'à des conseils sur les ressources mobilisables dans ce contexte (aides financières, réorientation, avis d'auditions) **après leur sortie**. Globalement la fin de cursus à était jugée **compliquée**, en particulier avec une année du **Jeune Ballet perturbée** par la situation sanitaire de l'année 2019/2020.

III.2. Les Orchestres Permanents en France en 2020-2021

Une cartographie des représentations et des projections des étudiants en formation au CNSMDL

En novembre 2020, dans un contexte inédit de crise sanitaire, le lancement d'une mission relative aux orchestres permanents est confiée par Madame Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, à Madame Anne Poursin et Monsieur Jérôme Thiébaux. Les objectifs : dresser un état des lieux, formuler des propositions assurant la pérennité de ce secteur et de tracer des perspectives d'avenir.
Une enquête visant à cartographier les représentations de l'orchestre permanent comme débouché professionnel chez les étudiants en cursus de musique au CNSMDL, impulsé par son directeur Monsieur Mathieu Ferey, a été menée en cette année universitaire 2020/2021. Cette enquête, réalisée sous la forme d'un questionnaire en ligne a été adressée par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle aux étudiants de toutes années d'études suivant une formation d'instrumentiste au sein des départements Cordes, Bois, Cuivres ou Claviers concernés par ce débouché, soit : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson français, Basson allemand, Cor, Trompette, Trombone, Trombone basse, Tuba basse, Tuba ténor, Piano, Accompagnement au piano, Percussions et Harpe.

III.2.1. Contexte et méthodologie

L'outil d'enquête Forms de Microsoft a été utilisé pour la mise en ligne du questionnaire d'enquête, il assure des fonctionnalités d'anonymat des participants ainsi que la possibilité de soumettre des questions différentes en fonction des réponses précédemment apportées par le répondant.
Il était précisé aux enquêtés que toutes leurs réponses de musiciens en formation et futurs professionnels intéressaient l'étude : qu'ils envisagent une carrière de musicien d'orchestre ou non. Ainsi, en cas d'absence d'intérêt pour cette voie d'insertion professionnelle les répondants avaient la possibilité d'en préciser la/les raisons.
Le questionnaire a été envoyé à 318 enquêtés, soit les étudiants des disciplines concernées par le débouché « Orchestre ». Ils étaient répartis comme suit :

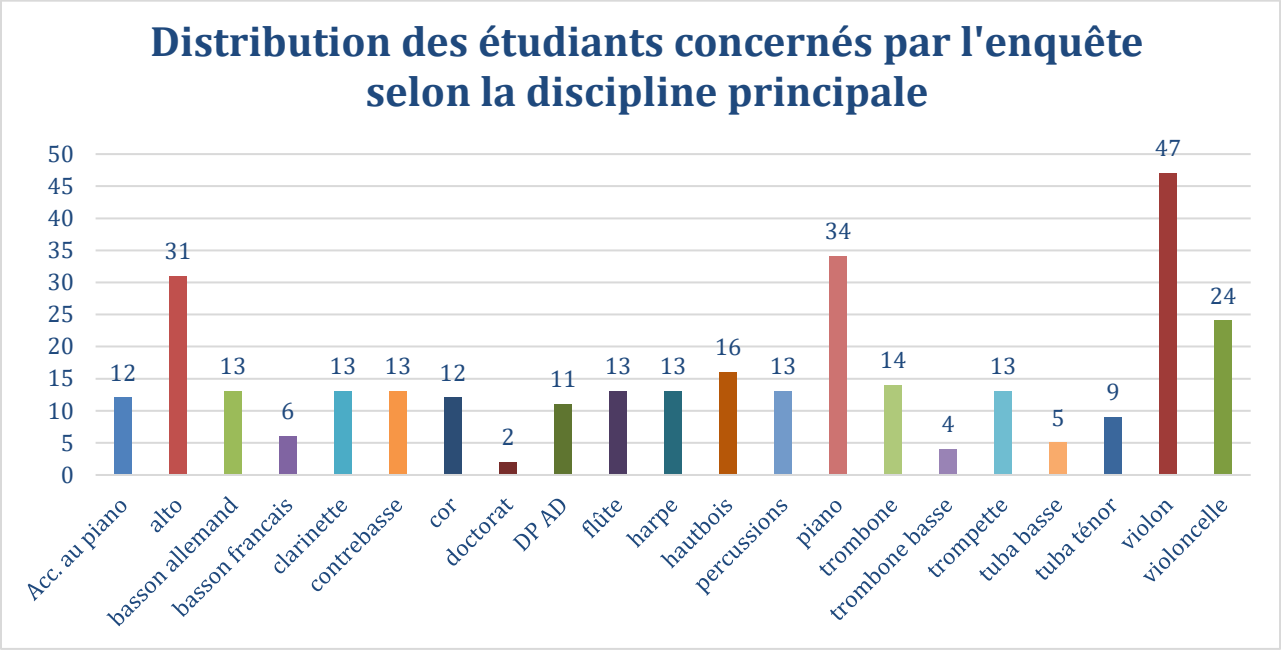

Le nombre d'étudiants ayant répondu à l'enquête se porte à **135** soit un taux de réponse **42,45 %** de répondants. Le lecteur doit garder en tête qu'en l'absence de la connaissance des **raisons de la non-participation des « non-répondants »**, l'une des hypothèses possibles pourrait être une **impression (fausse) que sa réponse ne sera pas intéressante** pour l'enquête en cas d'absence d'intérêt pour la voie professionnelle qui constitue l'unique sujet de l'enquête : **l'orchestre permanent**. Les résultats qui suivront, en particulier le taux de répondants déclarant envisager cette voie d'insertion devront être envisagés **à la lumière** de cette hypothèse.

La **distribution en disciplines** de la cohorte de répondants est **globalement cohérente** avec la distribution dans la population enquêtée, elle est répartie comme suit :

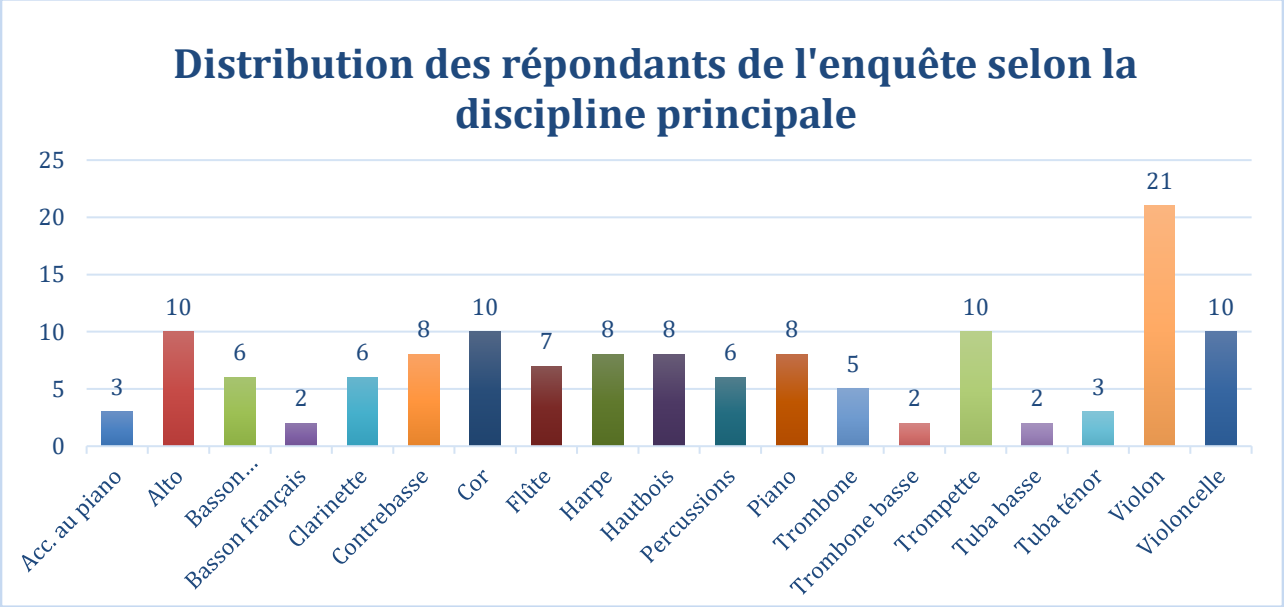

Nous notons que les étudiants de **3ème cycle** en formation Artist Diploma ou en Doctorat Recherche et Pratique, qui avaient été inclus dans l'enquête car titulaires d'un diplôme de second cycle, pour

nombre d'entre eux dans une des disciplines concernées par le débouché professionnel « Orchestres », **ne semblent pas s'être sentis concernés** par l'enquête à une exception près.

Les enquêtés des disciplines **Piano et Accompagnement piano** sont également **moins nombreux à répondre** à l'enquête proportionnellement à l'effectif initial interrogé (respectivement 8/34 soit 24% et 3/12 soit 25%).

Les graphiques suivants permettent de préciser la **distribution des répondants** d'après leur **niveau de formation en cours** et leur **genre**.

Les résultats qui suivront prendront en compte les **retours de l'ensemble des répondants**. Lorsque cela s'avèrera pertinent, en cas de résultat intéressant ou **particulièrement divergent de la moyenne** par exemple, des résultats ou précisions concernant un **sous-groupe de répondants** particulier pourront être présentés et comparés. L'exploitation de ces résultats devra être compatible avec l'anonymat des personnes interrogées.

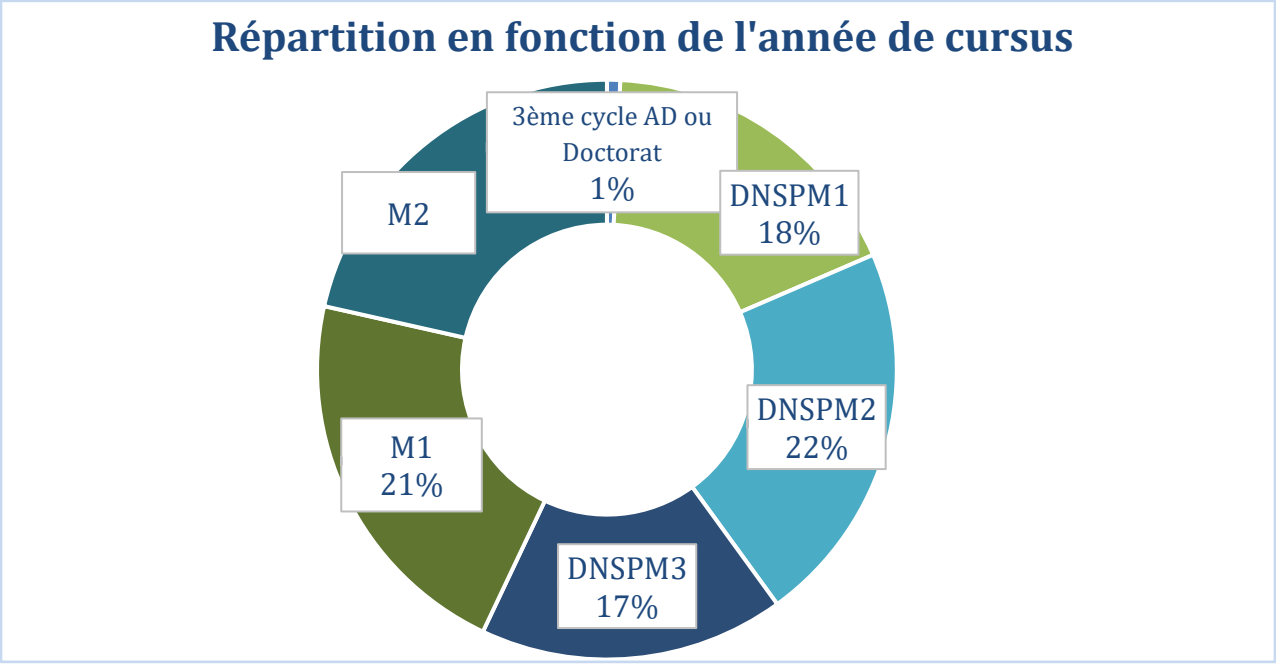

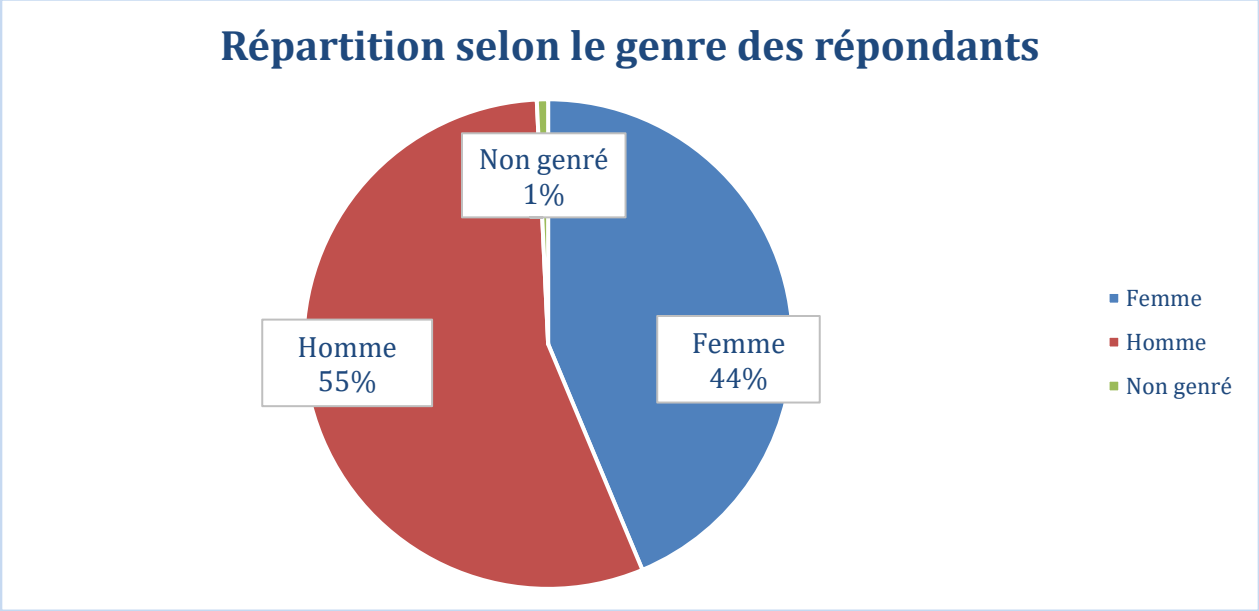

III.2.3. Résultats statistiques de l'enquête

III.2.3_1 L'expérience de l'orchestre

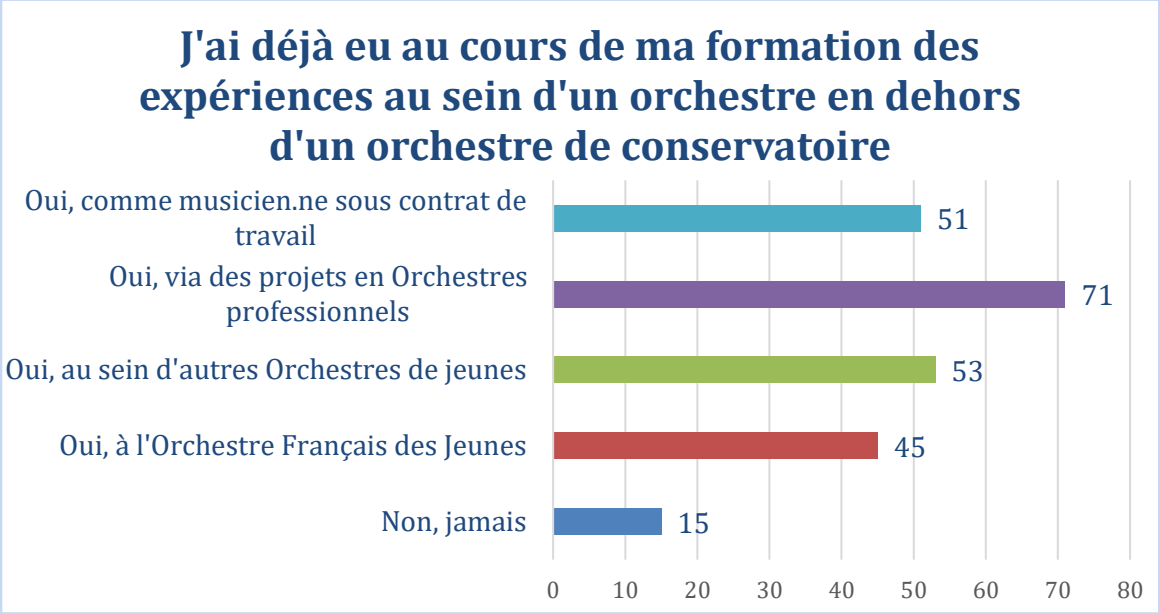

Au sein d'orchestres de jeunes ou d'orchestres professionnels, des **occasions de s'initier à cette activité** se présentent aux jeunes musiciens au cours de leur formation en parallèle des enseignements mis en place par leurs établissements. L'objectif est ici d'interroger **l'ampleur de cette pratique** au sein d'une population d'étudiants de CNSMD dont la discipline principale permet d'envisager ce débouché professionnel. Le questionnaire en ligne donne la possibilité au répondant de choisir plusieurs réponses parmi les types d'expériences proposées. Une immense **majorité de 94%** des répondants indique avoir **déjà eu au cours de leur formation des expériences au sein d'un orchestre** (en dehors d'un orchestre de conservatoire). Parmi eux, 44% (soit 59 répondants sur 135) ont choisi plusieurs types **d'expériences différentes**. Seuls **6%** des répondants déclarent n'avoir **jamais eu d'autres expériences** au sein d'un orchestre. Aucune différence n'est à noter en fonction du profil (année, genre, discipline).

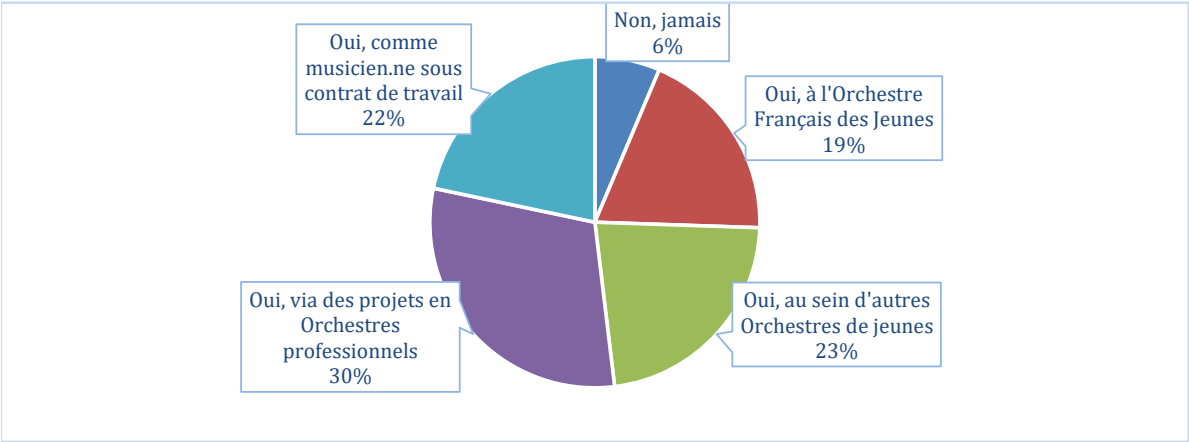

La suite de l'enquête prend, à partir de cette question, **deux chemins différents en fonction du choix du répondant** à la question précédente. Ainsi, les personnes ayant répondu qu'elles n'étaient **pas intéressées** par le métier de musicien d'orchestre sont invitées à préciser le/les motif(s) de leur choix (plusieurs réponses possibles également).

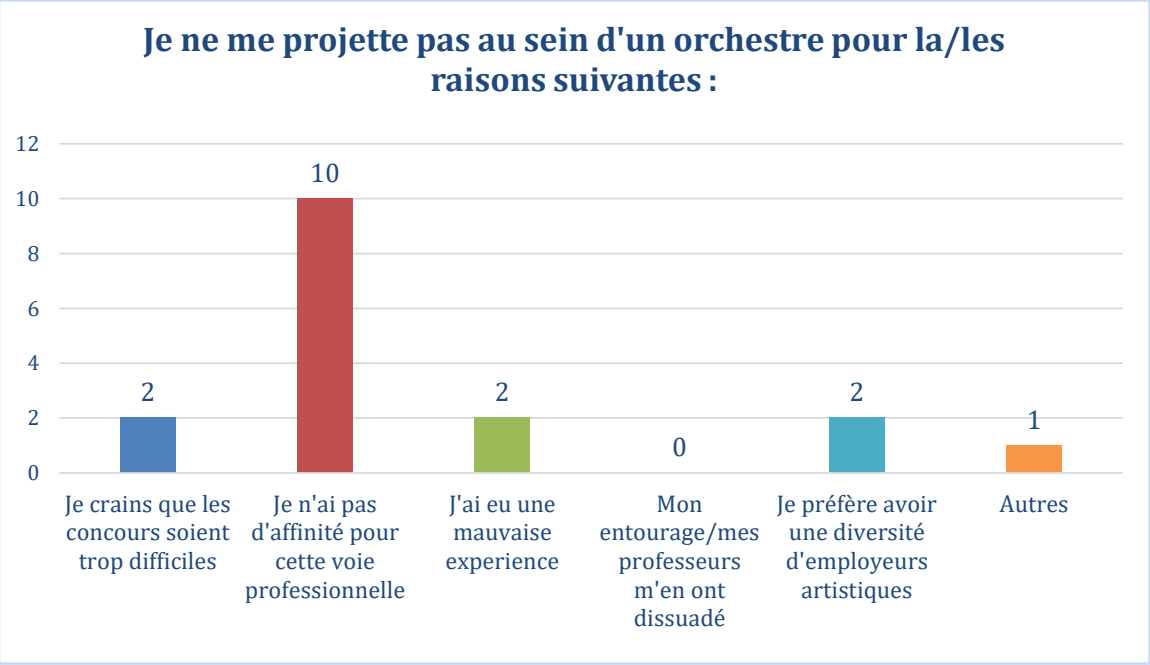

La réponse « autres » implique l'ajout d'une **précision du répondant** sur une forme de question ouverte. Le répondant concerné évoque comme motifs des difficultés avec le système de recrutement, décrit comme « une "machinerie" très compétitive ». Il indique également nourrir de l'intérêt pour les orchestres et regretter que la pratique actuelle tende selon lui à produire des musiciens installés définitivement. Comme idéal, il déclare ne pas vouloir « se retrouver assis à côté du même collègue de pupitre pendant des décennies » mais bénéficier d'un poste à temps partiel « pour la possibilité de faire d'autres projets en parallèle... sauf que rares sont les orchestres qui fonctionnent ainsi ».

- Les questions suivantes sont proposées aux répondants ayant déclaré envisager la voie de l'orchestre. Elles permettent d'approfondir la façon dont se projettent les futurs professionnels.

On apprend qu'une **minorité des répondants**, soit **16%**, imagine exercer le métier de musicien au sein d'un orchestre permanent comme **activité professionnelle unique**.

Parmi le reste des réponses, 31% se représentent cette voie comme une activité d'égale importance avec d'autres activités professionnelles.

Enfin, 53% l'envisagent en tant qu'orientation professionnelle principale qu'ils espèrent compléter avec des activités secondaires, portant à **84%** le taux de répondants qui manifestent le souhait de **diversifier leurs activités**.

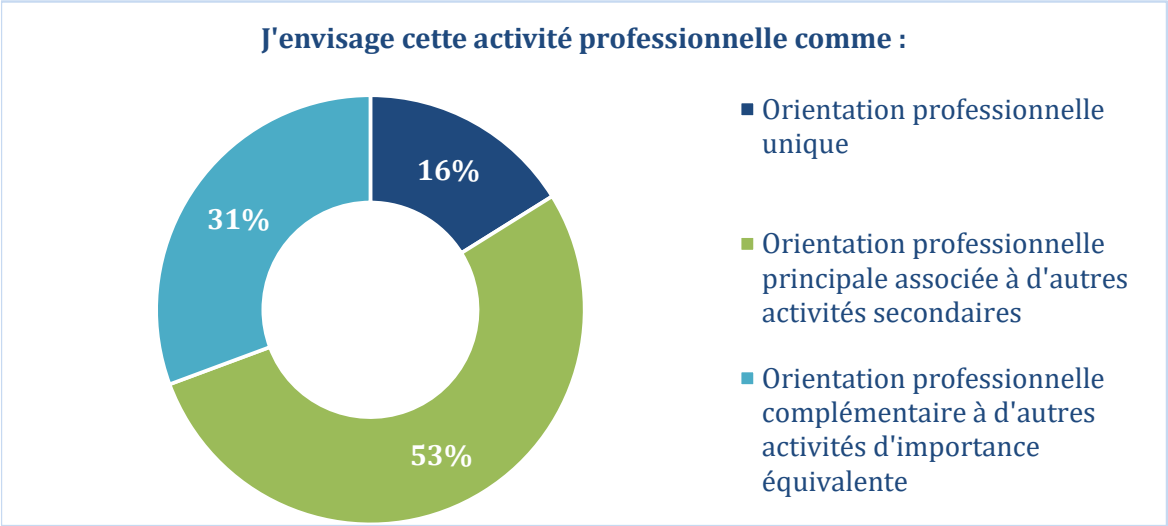

L'orientation professionnelle unique est le choix privilégié pour **20% des femmes** interrogées et **11% des hommes**. Il n'y a pas de différence notable au niveau des disciplines principales des répondants.

L'orientation unique est donc **la réponse la plus rare**, elle concerne en premier cycle (DNSPM 1,2,3) 3 répondants en moyenne pour chacune des 3 années (DNSPM 1,2,3) contre 6 répondants en moyenne pour chaque année du second cycle (M1, M2). Certains étudiants semblent alors affirmer ce choix **une fois leur cursus un peu plus engagé**.

- Concernant le **pays d'exercice envisagé** pour l'activité de musicien d'orchestre, la **majorité** des répondants se projette **aussi bien sur le territoire français qu'à l'étranger**. En revanche, aucun répondant n'imagine exercer sa profession exclusivement à l'étranger. Cette tendance se retrouve indépendamment des différents niveaux, genres et disciplines.

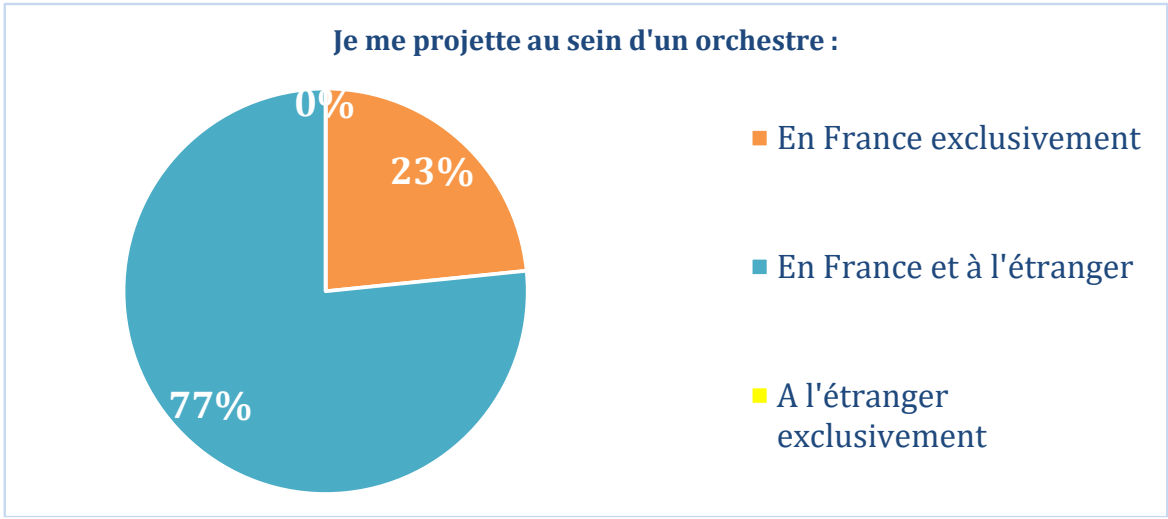

III.2.3_2 L'orchestre permanent comme voie d'insertion professionnelle : Projections des musiciens en formation

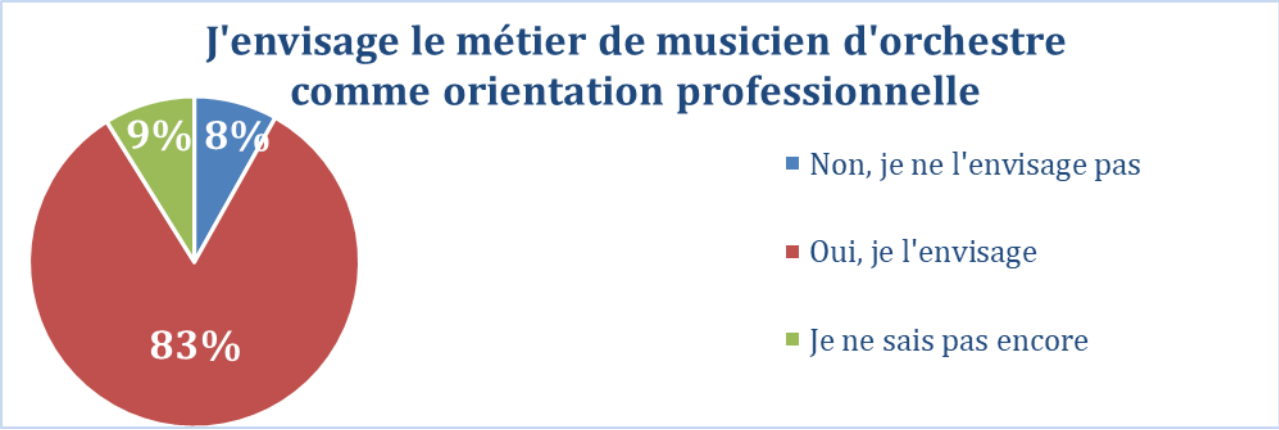

Les répondants à l'enquête se déclarent en majorité, soit **83%**, **intéressés par cette voie professionnelle** à la suite de leurs études. Parmi les 17% restant, environ la moitié est encore indécise et l'autre moitié n'envisage pas l'orchestre comme leur future activité professionnelle.

Il est particulièrement intéressant dans ce cadre de s'attarder sur la distribution des répondants à cette question en fonction de leur profil**. Le niveau de formation ou le genre influence-t-il la capacité à se projeter dans cette voie ?**

Concernant le **genre** des répondants : on enregistre des **résultats extrêmement similaires**. Les femmes sont 83 % à envisager ce métier et les hommes sont 84%.

L'**homogénéité** est également observée au niveau des différents sous-groupes **d'années d'étude**.

Les étudiants n'ayant **pas d'intérêt pour cette voie professionnelle** sont issus de **5 disciplines** principales parmi les 21 disciplines représentées dans l'enquête. En rapportant le nombre de réponses à l'effectif de répondants de chacune de ces disciplines, on obtient les taux de réponses en faveur du « Non » : violon 14% (soit 3/21), alto 20% (soit 2/10), piano 25% (soit 2/8), accompagnement au piano 33% (soit 1/3), percussions : 33% (soit 2/6), tuba basse 50% (soit 1/2). Cette précision constitue simplement une indication, difficile à interpréter pour des **sous-groupes aussi restreints** (deux répondants pour la discipline tuba basse par exemple).

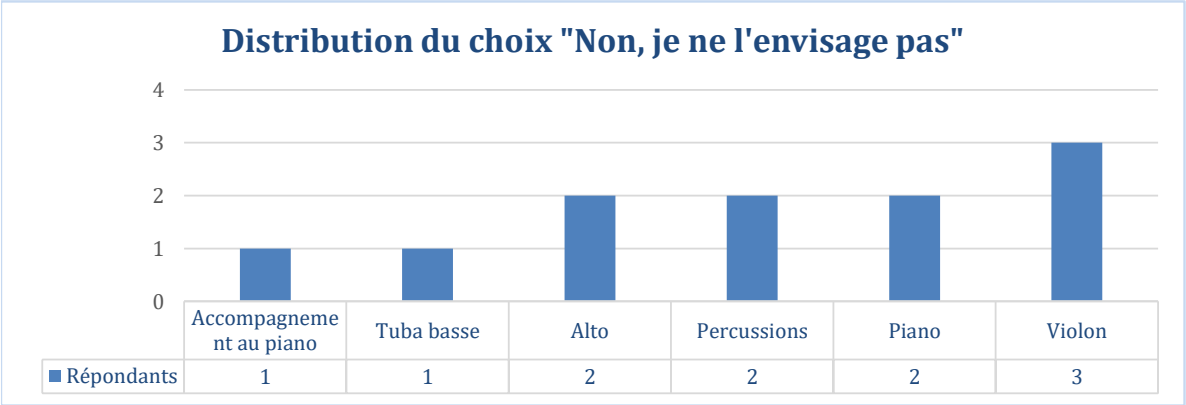

III.2.3_3 Le métier de musicien au sein des orchestres permanents : Quelles représentations ? Quelles attentes ?

Nous avons recueilli, grâce aux éléments précédents, des indications quant à l'expérience et l'intérêt porté par les répondants aux orchestres permanents en tant que futurs environnements de travail potentiels.

Intéressons-nous ici aux **aspirations** de ces musiciens en formation, à travers les **représentations** qu'ils se font de l'objet de cette enquête. Des **questions ouvertes**, volontairement dénuées d'indications ont été soumises aux enquêtés dans ce but. En effet, afin d'accéder à la **symbolique** que revêt l'orchestre permanent chez les personnes qui s'expriment, aucune réponse ne leur a été proposée au contraire des questions posées précédemment. Dans ce même objectif, aucun élément de définition des orchestres permanents n'est proposé dans l'ensemble de l'enquête envoyée aux participants.

Nuage de mots : représente les réponses à la question ouverte **« Ce qui me vient à l'esprit lorsqu'on parle d'un "orchestre permanant" : »** plus la police est grande, plus le terme a été utilisé souvent dans les réponses.

Notables parmi les termes les plus utilisés, les champs lexicaux véhiculent l'image d'un **débouché professionnel** synonyme de **sécurité d'emploi** et de **stabilité professionnelle** d'après les critères communément admis : « situation pérenne », « CDI », « long terme », « salariés », « emploi à plein temps », « titulaires », « salaire mensuel fixe », « stable », « stabilité », « récurrent », « rassurant », « pas de précarité de l'emploi », « pas de cachetons », « sécurité de l'emploi »…

L'excellence artistique et la réputation occupent également une bonne place aux yeux des répondants : « haut niveau musical », « institution », « qualité », « essentiel », « mon but », « répertoire », « bien établi », « acteur important du patrimoine culturel musical », « concerts de qualité toute l'année »…

Si l'idée d'un **lieu d'exercice et d'une équipe fixes** domine « Lieu fixe », « endroit fixe », « équipe permanente », « mêmes musiciens », « régulier », « local », une réponse mentionne « l'international ».

Les **compétences requises** lorsque l'on ambitionne une carrière au sein d'un orchestre permanents **selon les répondants** (réponses à la question ouverte) peuvent être réunies sous **5 catégories** : qualités professionnelles, compétences techniques, compétences sociales, motivations, prérequis et expérience. Elles sont associées à leurs proportions respectives au sein des réponses des répondants et détaillées dans les **deux graphiques** qui suivent :

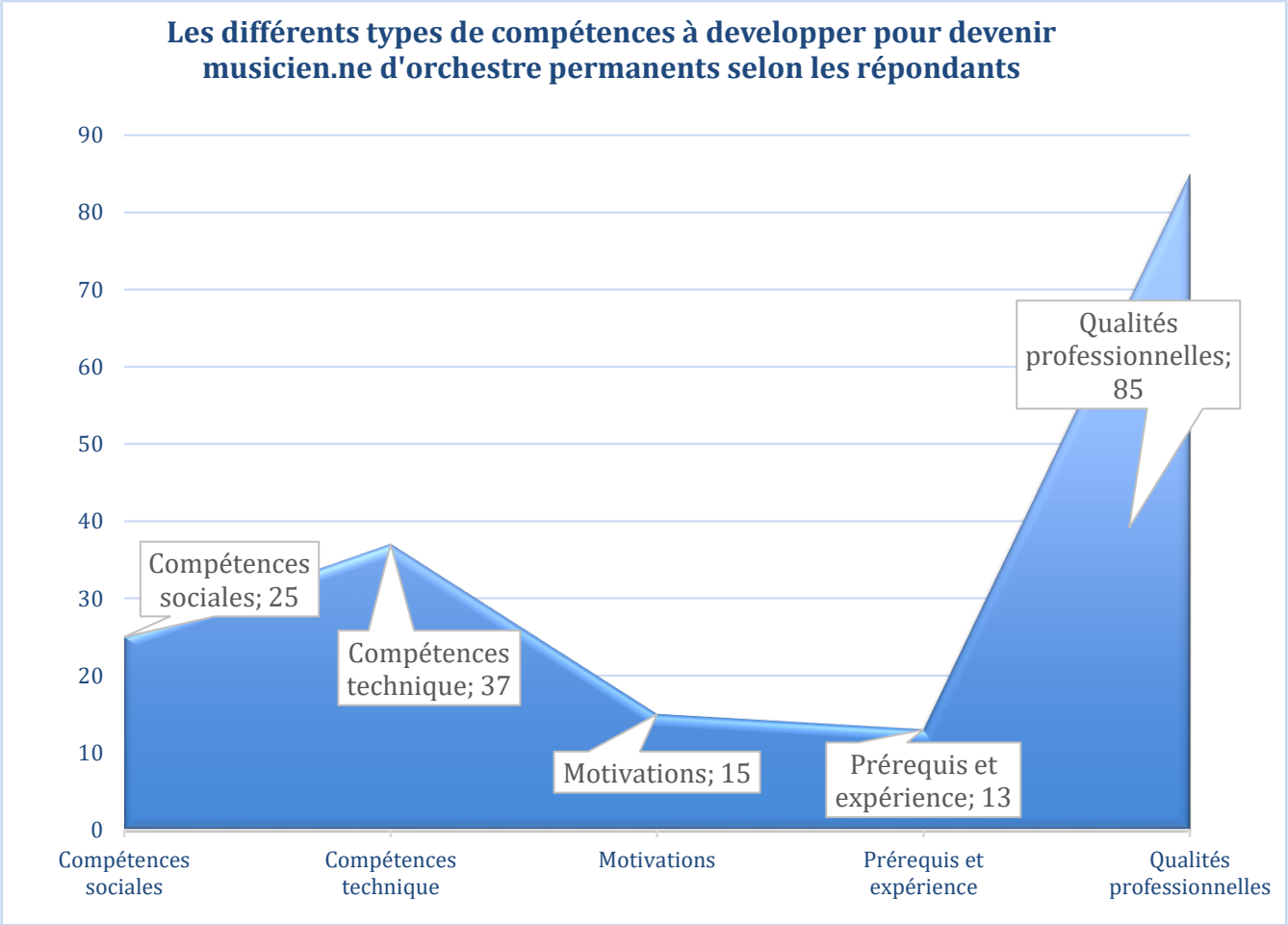

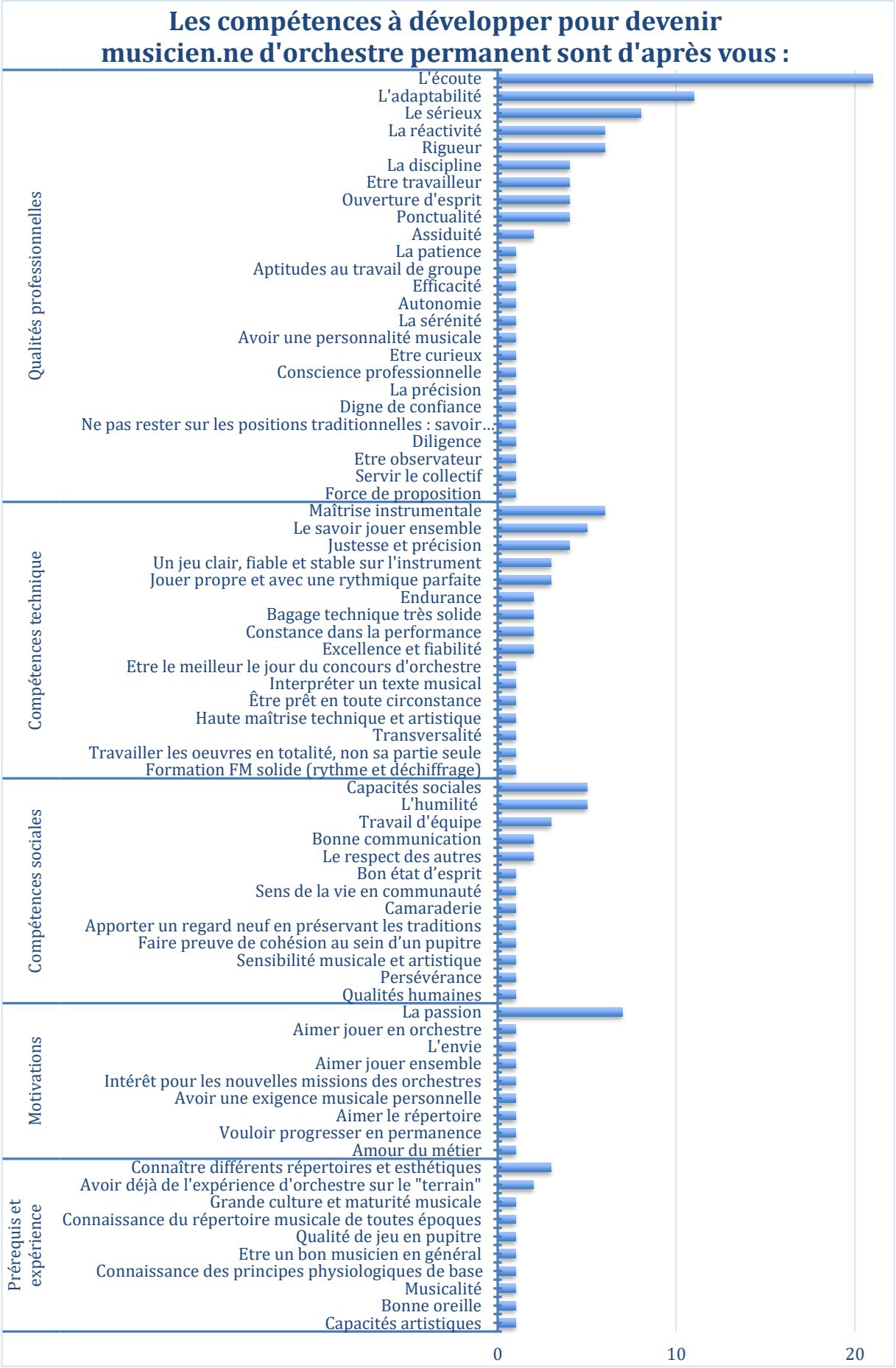
Les compétences à développer pour devenir musicien.ne d'orchestre permanent sont d'après vous :
Qualités professionnelles
L'écoute
L'adaptabilité
Le sérieux
La réactivité
Rigueur
La discipline
Etre travailleur
Ouverture d'esprit
Ponctualité
Assiduité
La patience
Aptitudes au travail de groupe
Efficacité
Autonomie
La sérénité
Avoir une personnalité musicale
Etre curieux
Conscience professionnelle
La précision
Digne de confiance
Ne pas rester sur les positions traditionnelles : savoir...
Diligence
Etre observateur
Servir le collectif
Force de proposition
Compétences technique
Maîtrise instrumentale
Le savoir jouer ensemble
Justesse et précision
Un jeu clair, fiable et stable sur l'instrument
Jouer propre et avec une rythmique parfaite
Endurance
Bagage technique très solide
Constance dans la performance
Excellence et fiabilité
Etre le meilleur le jour du concours d'orchestre
Interpréter un texte musical
Être prêt en toute circonstance
Haute maîtrise technique et artistique
Transversalité
Travailler les oeuvres en totalité, non sa partie seule
Formation FM solide (rythme et déchiffrage)
Compétences sociales
Capacités sociales
L'humilité
Travail d'équipe
Bonne communication
Le respect des autres
Bon état d'esprit
Sens de la vie en communauté
Camaraderie
Apporter un regard neuf en préservant les traditions
Faire preuve de cohésion au sein d'un pupitre
Sensibilité musicale et artistique
Persévérance
Qualités humaines
Motivations
La passion
Aimer jouer en orchestre
L'envie
Aimer jouer ensemble
Intérêt pour les nouvelles missions des orchestres
Avoir une exigence musicale personnelle
Aimer le répertoire
Vouloir progresser en permanence
Amour du métier
Prérequis et expérience
Connaître différents répertoires et esthétiques
Avoir déjà de l'expérience d'orchestre sur le "terrain"
Grande culture et maturité musicale
Connaissance du répertoire musicale de toutes époques
Qualité de jeu en pupitre
Etre un bon musicien en général
Connaissance des principes physiologiques de base
Musicalité
Bonne oreille
Capacités artistiques
0
10
20

Le dernier aspect important à nos yeux pour la **compréhension des motivations** qui encouragent en 2021 un musicien en formation à **choisir l'orchestre permanent**, réside dans **les attentes** de celui-ci vis-à-vis de la formation qu'il espère intégrer. Quelles sont **les aspirations des répondants** qui envisagent de s'engager dans cette voie professionnelle ? Cette partie, ouverte là-encore, de l'enquête nous permet d'identifier des éléments de réponses **catégorisées en 5 aspirations** : Le perfectionnement technique et l'expérience professionnelle, l'épanouissement personnel, l'appartenance à un groupe, les qualités professionnelles et la connaissance du répertoire.

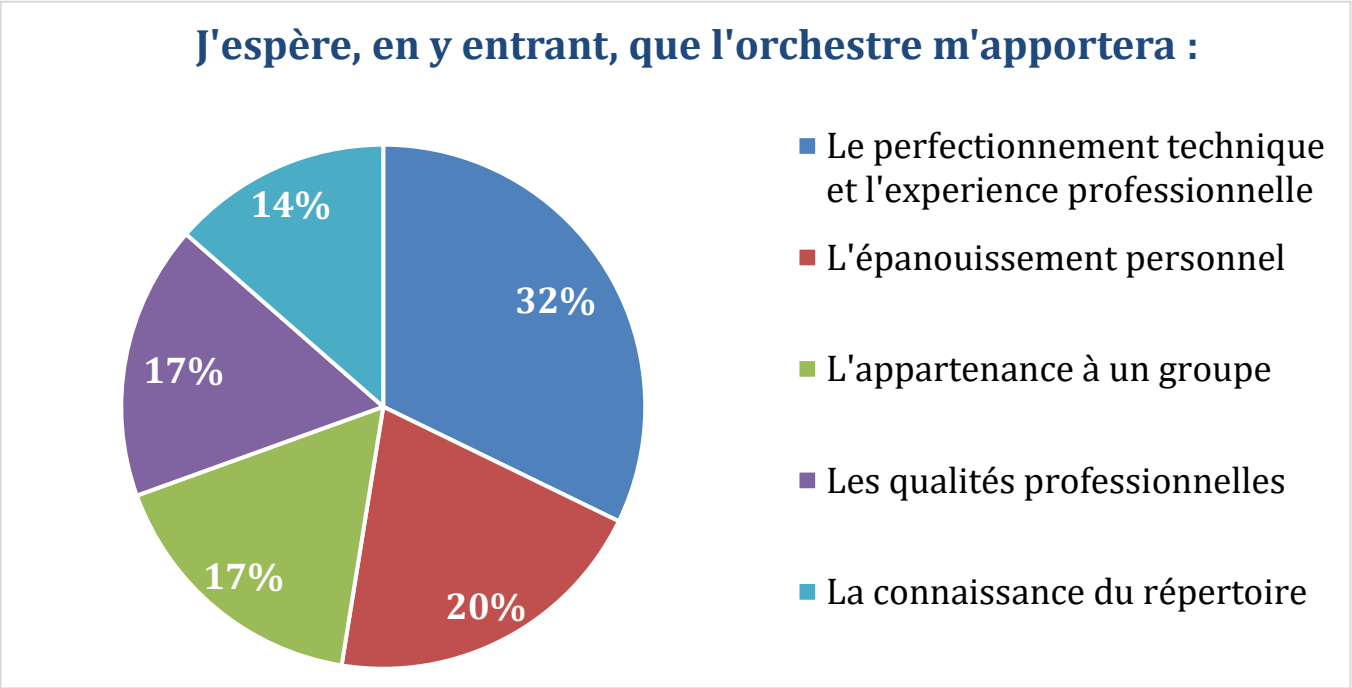

Quelques commentaires pour conclure…

« La découverte des autres, une plus grande curiosité, une confiance en moi. »

« Travailler un son de pupitre, toujours plus d'expérience, découvrir de nouveaux répertoires. »

« Non des compétences mais le bonheur de faire parti d'un tout. »

« Unité et harmonie au sein d'un groupe. »

« Le bonheur de partager et d'arriver tous les jours devant une salle comble également en joie d'être à un concert. »

« Voir du monde, partager des expériences et les faire partager. Voyager, transmettre et faire perdurer la musique. »

« Assurance, développement d'une écoute attentive des œuvres jouées, expérience dans le métier. »

« Découverte de répertoire, de personnes musiciennes, possibilité de jouer de grandes œuvres. »

Epreuves publiques – Crédit Sarah Lowicki

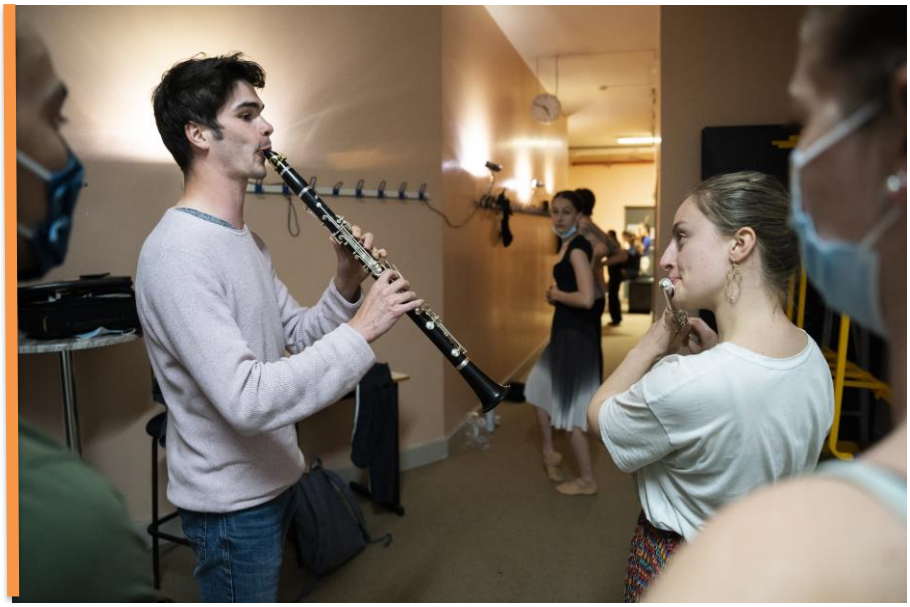

Crédit Antoine Merlet

Crédit Antoine Merlet

IV. FAITS MARQUANTS

IV.1. Enseignement

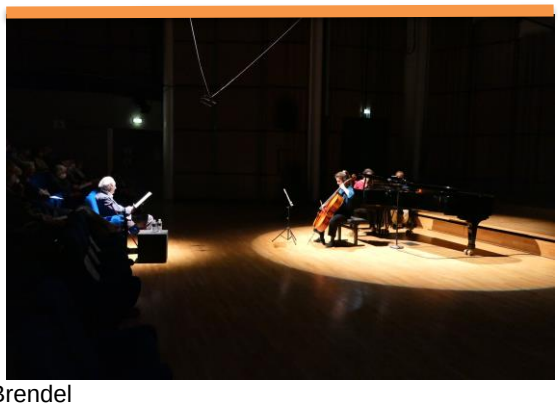

Masterclass et Conférence avec le Maestro Alfred Brendel

RECHERCHE

La recherche artistique s'inscrit au cœur du projet d'établissement du CNSMD de Lyon. Afin de récompenser des travaux de recherche d'étudiant.es en Master 2 qui se distinguent par leur excellence et leur rigueur scientifique, dix prix ont été créés en collaboration avec plusieurs éditeurs reconnus sur le plan international : les éditions du Centre de musique baroque de Versailles, les Éditions Billaudot, Durand-Salabert-Eschig, Wise Music et les Éditions Lemoine.

CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE Versailles	Gérard Billaudot Éditeur	DURAND SALABERT ESCHIG	Wise Music Classical	EDITIONS LEMOINE
2 PRIX DE 500 EUROS	2 PRIX DE 1000 EUROS	2 PRIX DE 1000 EUROS BONS D'ACHAT	2 PRIX DE 1000 EUROS	2 PRIX DE 1000 EUROS
Recherche centrée sur un.e compositeur.rice du catalogue	Recherche centrée sur un.e compositeur.rice du catalogue	Recherche centrée sur un.e compositeur.rice du catalogue	Recherche centrée sur un.e compositeur.rice du catalogue	Recherche centrée sur un.e compositeur.rice du catalogue

ARTS CHOREGRAPHIQUES

L'année 20/21 est marquée par une rentrée universitaire placée sous le signe de la poursuite de la crise sanitaire et d'une reprise partielle de l'activité sur site permettant aux danseurs de bénéficier de la pratique d'un cours technique par jour, de participer ponctuellement à des temps de répétitions et notamment, pour le jeune ballet, de travailler au montage du programme de la saison avec les chorégraphes. Les pédagogues invités à intervenir dans la formation ainsi que les évènements menés en collaboration avec les partenaires historiques du Département auront constitué au fil de l'année 20/21 autant de moments précieux pour les étudiants heureux de leur retour dans les studios de danse.

Les évènements de l'année

Les Ateliers d'Hiver – captation salle Varèse *(février 21)*, ***CAMPING*** Lyon/Pantin *(juin 21)*, **Biennale de la Danse** *(juin 21) :* aux Subsistances (*Dancing in your head* – création Ioannis Mandafounis) et aux Usines Fagor dans le cadre du Focus professionnel de la Biennale (reprise de *Removing reset* - création Noé Soulier) en collaboration avec le Cndc d'Angers l'évènement a été précédé d'une semaine de résidence à Angers.

Tournée du Jeune Ballet
Chorégraphes invités : Lucinda Childs - *Concerto (reprise) remonté par Ruth Childs et Ty Boomeshine* / Annabelle Lopez- Ochoa - *Guernica (re- création)* / Katerina Andreou – *Nevada (création)* / Ioannis Mandafounis – *Dancing in your head (création)*
Diffusion du programme : Amphithéâtre culturel université Lyon 2, BRON -– Théâtre Astrée Université Lyon 1 (live-stream du spectacle sur Facebook), VILLEURBANNE - Théâtre Scène d'intérêt national, CUSSET – Cndc ANGERS, Biennale de la danse LYON - Maison de la Danse, LYON.

Documentaire « *Des lendemains qui dansent* »
Réalisation à l'automne 20 d'un film documentaire (*réalisateurs Jeremy Perrin et Hélène Robert*) sur le Département danse avec la participation du jeune ballet, alumnis et figures emblématiques du Département danse qui ont contribué à sa construction et son développement depuis sa création.
Le documentaire intitulé *Des lendemains qui dansent* a fait l'objet d'une soirée de projection à la Maison de la Danse en juin 2021 à l'occasion de la Biennale de la Danse.

Le lancement d'un projet de séminaire pédagogique d'été « *CNSMD Pratiques* » à destination des enseignants des Conservatoires à Rayonnement Régional et de leurs élèves des classes de CPES et 3e cycle. Sous l'égide des directions des études chorégraphiques des CNSMD Lyon et Paris, la première édition qui s'est déroulée à Lyon en juillet 21, a suscité l'adhésion et l'enthousiasme de l'ensemble des participants au séminaire. Le CNSMDP accueillera la deuxième édition en 2022.

Les artistes - pédagogues invités

Workshops : Julian Nicosia, Christine Hassid, Nach (**en partenariat avec le Centre National de la Danse)**
Semaines découverte : Laura Aris, Vincent Chaillet, Milan Herich, Gilles Jobin (AR/VR et chorégraphie), Yuval Pick, Jenny Sandler, Christophe Béranger & Jonathan Pranlas Descours, Vivianne Balsiger (théâtre), Jérémy Tran (vidéo-danse). Initiation à la Danse hip-hop avec des professeurs du Centre Chorégraphique Pôle Pik - **à la faveur d'un nouveau partenariat avec Pôle en Scènes** (La Style – Break – Popping – House – Modern Urban – Floorwork), **créations pour les Ateliers d'hiver :** Julien Guérin, Collectif A/R

Recherche – Publications – Pôle santé, Département des études chorégraphiques CNSMD Lyon
Volume 24, Number 4, 2020 • Journal of Dance Medicine & Science
https://doi.org/10.12678/1089-313X.24.4.147
Curriculum Development, Implementation, and Evaluation During the COVID-19 Confinement Period in France
Auteurs.rices : Anne-Violette Bruyneel, PhD, PT, Juliette Beauviche, Benoit Caussé, and Kylie Walters, MSc

BOIS

L'activité du département est concentrée comme depuis sa création sur le travail orchestral, la préparation aux concours d'orchestre, qu'ils soient professionnels ou orchestres de jeunes.
L'accent est mis dans toutes les classes sur le travail des traits d'orchestre, et aussi de façon accentuée significativement sur les instruments spéciaux (augmentation des heures de complément d'enseignement pour le Cor Anglais et le contrebasson).
Cela correspond tout à fait à l'évolution du "marché" et l'élargissement acté des compétences requises pour de nombreux concours.
Les résultats du département en termes de réussite à ces concours sont toujours impressionnants, l'insertion de nos étudiants est régulière dans les orchestres les plus prestigieux.
La crise Covid a accentué leur "formation accélérée " car bon nombre d'eux ont effectué avec brio et succès des remplacements de dernière minute dans de très bons orchestres professionnels (ONL, Opéra de Lyon, Capitole de Toulouse, Philarmonique de Radio France ou de Strasbourg...) et ceci quelques soient les classes !
Des brillants résultats ont été obtenus lors des concours internationaux qui se sont déroulés cette année.
Les séminaires qui ont eu lieu (basson, flûte...) ont été très suivis par les étudiants des classes concernées.

La Master classe de Jean-Luc Fillon a mis en évidence le besoin d'une formation régulière de jazz et improvisation, certains éléments du département ayant déjà acquis une véritable autonomie dans ce répertoire.
Une demande générale d'un accroissement du nombre de Master Class est faite par tous les professeurs du département.
Nous accueillons avec plaisir l'arrivée d'Alexandre Gattet comme professeur à mi-temps de la classe de hautbois, succédant ainsi à Jean-louis Capezzali. Sa carrière orchestrale confirme là encore la tonalité mise dans notre département sur les compétences orchestrales.
La nouvelle réorganisation pédagogique prévue nous laisse dans l'attente d'évolutions qu'elle saura susciter nous l'espérons.

CHŒUR

Chant

Récitals chanteurs
2 chanteurs par récital et médiation d'une dizaine de minutes pour le public
(1ère fois dans leur cursus)
12 janvier, 17 mars, 3, 4, 6, 7 mai (récitals rapatriés au CNSMD)
Lundi 8 novembre – salle Varèse
Masterclasse
Vincent Le Texier 12, 13, 14 octobre
Scènes lyriques n°1 (extraits d'opéra) (1ère fois dans leur cursus)
Samedi 4 décembre – Médiathèque de Vaise
Mise en scène, Jean-Philippe Amy
Échanges avec le public à l'issue de la représentation
Renard de Stravinski
Atelier XX – 21 (4 chanteurs des classes de chant)
Mardi 14 décembre - salle Varèse
Direction, Fabrice Pierre

Chant et direction de chœurs en commun

Armide de Gluck
26 et 27 février 2021 – Salle Varèse (confiné)
Mise en scène, Gilles Bouillon
Chanteurs des classes de chant
Direction musicale, Guillemette Daboval et Noé Chapolard (étudiants en direction de chœurs)
Motets de Mendelssohn
2ème Festival Cavaillé-coll
Vendredi 8 octobre - Eglise Saint-François-de-Sales Lyon
Encadrement artistique, Lionel Sow et les enseignants des départements voix et claviers
Chœur du CNSMD Lyon (composé des étudiants des classes de chant)
Direction musicale, étudiants de la classe de direction de chœur

Direction de chœurs

Cantique des cantiques
Vendredi 12 novembre – Salle Varèse
Palestrina, Messiaen, Victoria, Daniel-Lesur, Lassus
Classe de direction de chœurs et chœur atelier du CNSMD de Lyon
Encadrement artistique, Lionel Sow

MUSIQUE ANCIENNE

Le **Centre de Musique Baroque de Versailles (CMBV)** apporte son expertise aux projets conjoints entre les **CNSMD de Paris** et Lyon. Dans ce cadre-là, « Musique pour les Soupers du roy » a été aboutie en janvier avec une réalisation en la **chapelle de la Trinité** captée grâce aux **Grands Concerts.** Un tel projet donne l'indispensable expérience du « grand » orchestre en musique ancienne.
Moins grand effectif mais tout aussi fructueux quant à la **mise en commun des moyens respectifs aux 2 CNSMD**, un concert « cantate de J.S. Bach » a été donné en novembre.
Report de 2020, le partenariat avec les classes de clavecin des CNSMD et du **CRR de Paris** sur le 1er livre du Clavier bien tempéré de JS Bach a pu se tenir en 3 concerts dont 1 à Marseille dans le cadre du partenariat avec le **festival Mars en Baroque**.

La classe de viole de gambe a participé à une **coopération internationale** intitulé Violanet avec 5 établissements européens : La Haye(NL) / Weimar(D), Salbourg(A), Fiesole(I), Vigo(P).
Coopération internationale encore : résidence sur M. Praetorius avec nos écoles homologues de Graz (A) et Bruxelles (B) qui s'est tenue en Allemagne au Centre Culturel de Michaelstein.

Particulièrement constructive, une 2e édition d'une coopération en interne entre les **classes de cordes dites modernes et dites anciennes** a invité Chiara Banchini pour un focus G. P. TELEMANN. Dans la même veine la production lyrique du département Voix « Armide de Gluck » a mêlé cordes « anciennes » et « modernes ».

L'insertion professionnelle s'est structurée avec un dispositif de stages piloté par le CMBV.

Enfin l'initiative étudiante est de plus en plus accompagnée :
- les étudiants de la classe de chant pour réaliser un oratorio de Caldara,
- L'ensemble « La Nébuleuse » pour résidence création au « Phare », Cité Musicale Pont-Croix
- Le collectif étudiant « Synérèse » : laboratoire musique ancienne / musique contemporaine

MUSIQUE DE CHAMBRE / MEDIATION

En 2021 la musique de chambre a pu reprendre une dense activité en termes de nombre de projets et de réalisations. En témoigne par exemple la richesse et la densité de la programmation des Journées de la musique de chambre, (concerts publics validant l'Unité d'Enseignement des étudiants en fin de Licence). Nous ne pouvons que déplorer l'annulation de cet événement au dernier moment pour des raisons sanitaires. Les jurys furent interdits sur cette période et la validation s'est faite sans public et par contrôlé continu, avec commentaires aux étudiants de la part du chef de département.
Cette année sera marquée par l'événement majeur d'accueillir trois jours le Maestro Alfred Brendel autour du répertoire classique de la musique de chambre, en lien avec le Département claviers et l'association Parole et musique. Les séminaires du Quatuor Ebene ont été extrêmement appréciés également.
Nous pouvons nous réjouir de nouveaux partenariats extérieurs de taille et très utiles notamment pour notre cursus de Master de musique de chambre/discipline principale, en recherche de visibilité, d'espace de création, d'expérimentation, de production, et en voie de professionnalisation. Ces partenaires sont sensibles au haut niveau de ces groupes mais aussi au rapport avec les publics par la formation à la médiation devenue aujourd'hui essentielle. La démarche de médiation au sein du département de la musique de chambre continu son essor et gagne toujours en intérêt auprès des étudiants et des partenaires extérieurs. Plusieurs étudiants en composition ont également été sollicités pour ces événements. Nous pouvons citer principalement comme partenaires La Scène Nationale Le Tandem qui a accueilli quatre groupes sous forme de résidences ou encore l'Auditorium de Lyon avec l'élaboration des Avant-Concerts symphoniques.

ESPACE TRANSVERSAL DE CREATION

2021 a revu avec bonheur le retour des concerts publics, notamment pour nos deux festivals :
- *Empreintes* (6 concerts de création sur deux semaines)
- *Les Fabricants* au théâtre de la Renaissance (5 spectacles doublés par 5 « Levées de rideau » dans des conditions normales d'accueil du public.

Cette reprise a également confirmé l'engagement de nos partenaires « historiques » mais nous a permis également d'en rencontrer de nouveaux :
Partenaires historiques :

- Festival Pote : avec le renouvellement de leur proposition pour de petites formes (cette année Hydra Super Cluster) Juin 21
- Musiques Démesurées avec la reprise de spectacles Artist-Diploma (Novembre 21)
- Fort de Vaise avec des performances proposées aux étudiants du cursus Copeco (décembre 21)
- Africa Pulsations en partenariat avec l'ENSATT (novembre 21) dans le cadre du projet Africa 20-20 reporté pour des raisons sanitaires.
- Concert au CNMAT (Berkeley CA) 6 créations dont trois créations d'étudiants du dpt de composition (décembre 21)
- Festival les Détours de Babel (programmation des étudiants AD (Louis Quiles et Qingqing Teng) (octobre 21)

Mises en place de nouvelles collaborations fin 2021 pour 2022:

- Opéra de Lyon : avec la mise en place de l'*Opéra Underground* pour les étudiants Artist-Diploma en 1ère année
- Festival du Croiseur / École de danse Désoblique avec la mise en place d'un festival qui se déroulera en Juin 22, dans le cadre de notre partenariat avec l'école de danse et le cursus Artist-Diploma
- Orchestre Chambre de la Drôme : commande et création d'une pièce de Anna-Margret Noorhani (création en Juillet 22)
- Lyon Métropole Orchestra : avec la création d'une pièce d'Alexandre Singier (Juillet 22)
- Philharmonie de Paris : avec la validation de nos premières rencontres *Tremplin de la création* nos partenaires (ensemble Cairn, Multilatéral, EOC) (Mars 22)
- Goethe Institut : avec la validation de deux nouvelles propositions de concerts pour le dpt de composition l'une avec le dpt de musique de chambre Décembre 21) et l'autre dédiée à la création avec la prise en compte de l'espace, des publics avec toutes sortes de propositions musicales (Juin 22)

Propositions Intra-Muros

Plus grande intégration du collectif d'Improvisation dans nos programmations :
- Pour la première fois le collectif d'impro s'est invité aux concerts de l'Atelier XX-21 autour de Igor Strawinski et Yan Maresz (décembre 21)
- Création de la semaine Cabaret, avec cette année deux propositions : Cabaret Copeco et Cabaret proposé aux étudiants du collectif et dpt de musique ancienne et dpt claviers. Nous souhaitons rendre pérenne cette proposition qui au-delà des performances, est avant tout un réel espace de rencontre.
- Dans le cadre de la semaine banalisée (novembre 21) mise en place d'une déambulation proposé par le dpt de composition :
5 studios - 5 propositions de 10' permettant d'avoir une vision large des différents courants qui traversent le dpt.
- Collaborations avec le Taipei National University of the Arts (TNUA) avec l'échange de partition et créations croisées.

Affirmation de l'importance du conseil de perfectionnement ; après un premier conseil (2020), ce deuxième conseil nous a permis de travailler plus particulièrement cursus master international Copeco, le cursus Artist-Diploma et les problématiques liées à l'engagement étudiant.

FORMATION A L'ENSEIGNEMENT MUSIQUE

Au cours de l'année 2021, le département de la Formation à l'Enseignement de la Musique a mis à profit les contraintes imposées par la crise sanitaire l'année précédente. Si l'alternance de confinement et de présentiel a été difficile, une réflexion sur la multiplication des formats de cours a été menée. La nouvelle promotion de CA qui a fait son entrée en janvier a ainsi pu démarrer dans un dispositif alternant petits groupes en présentiel, grand groupe à distance, travaux individualisés avec des ressources en ligne. Dans le même temps, les étudiant·e·s de la promotion CA sortie en juin ont largement valorisé, au moment des épreuves finales, tout le savoir-faire sur l'enseignement à distance qu'ils/elles avaient dû acquérir – c'est-à-dire non seulement assurer une continuité pédagogique, discutable dans notre champ, mais imaginer des types d'apprentissage et d'interaction de groupe à distance. Ils/elles ont eu l'occasion de travailler ces questions avec une formatrice experte de l'enseignement à distance, Sandrine Desmurs. Notamment, les chefs de chœur ont pu organiser des rencontres interprofessionnelles en ligne, qui ont été particulièrement suivies et efficaces. Par ailleurs, le nouveau format d'épreuves finales rendu nécessaire a été repéré comme très efficace par le président du jury représentant le ministère, Jean-Paul Odiau, comme par l'ensemble des jurys invité·es et des étudiant·es. Cela ouvre sur des perspectives que nous souhaiterions poursuivre. Ont particulièrement été repérés la grande réflexivité des étudiant·es sur leur pratique pédagogique et didactique, leurs connaissances dans le domaine de l'éducation artistique culturelle et des dynamiques territoriales, et plus globalement des défis actuels à relever dans les conservatoires.
Par ailleurs, l'élargissement des disciplines représentées dans les formations s'est poursuivi avec notamment l'entrée de deux étudiant·e·s en DE articulé au DNSPM en cursus de composition pour l'image. L'ensemble des étudiant·e·s ont pu ainsi profiter de 4 promotions variées, et de près de 80 intervenant·e·s extérieur·e·s en plus des formateur/trices régulier·es.
À côté de ces promotions, le travail de recherche mené par l'équipe s'est poursuivi : parution de l'article issu des Rencontres internationales sur les recherches en musique d'octobre 2020 ; finalisation des

travaux du groupe de travail « Learning et Teaching » du programme « Strenghthen Music in Society » de l'Association Européenne des Conservatoires ».

FORMATION A L'ENSEIGNEMENT ARTS CHOREGRAPHIQUES

- Une nouvelle équipe aux manettes
  Changement de Responsable de la formation en septembre 2021.
  Anahí Renaud prend la suite de C. Duval-Métral en tant que Responsable de la FEAC et adjointe à la directrice des études chorégraphiques.
  Marie Bador, chargée d'administration au département danse consacre une grande partie de son poste à l'accompagnement administratif de la FEAC.
  Une importante réflexion sur la réorganisation des espaces de travail numériques de la FEAC et sur les modes de communication entre FEAC, stagiaires et formateurs est en cours.

  - Promotion 9 – Stagiaires en formation continue.

  Les 18 stagiaires sont dans leur 1ère année (sur une durée de 2 ans pour un total de 900h) de la formation au Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de danse – options classique, contemporaine ou jazz. Les modules de formation ont lieu au département danse pendant les vacances scolaires. Des tutorats sont organisés dans des établissements d'enseignement artistique sur le territoire national, un temps important de travail personnel leur est demandé (rendus de travaux en sciences de l'éducation, en didactique, mémoire de recherche…)

  - Ouverture des inscriptions pour la prochaine session de formation au CA danse (2022 – 2024)

  92 dossiers ont été reçus et 84 inscriptions déclarées recevables (34 en danse contemporaine, 26 en danse jazz et 24 en danse classique) – Le concours démarrera en février 2022.

IV.2. Services ressources

MEDIATHEQUE NADIA BOULANGER

En 2021, le service de la médiathèque a poursuivi des chantiers d'ampleur entamés l'année précédente. Ainsi, la réflexion menée sur les collections de la salle de lecture a pu aboutir avec le déploiement d'une classification repensée et la réorganisation physique de l'ensemble des fonds librement accessibles au sein de cet espace : regroupement des corpus de musique ancienne et des éditions monumentales, intégration des ouvrages sur la danse à la classification générale après reprise et développement de la classification internationale RILM, reprise de la classification des fac-similés, actualisation et évolution de l'offre d'ouvrages de référence. Tout au long de ce travail, l'ensemble de l'équipe a pu échanger avec Mme Aude Caruana, graphiste en charge de la réalisation d'une signalétique adaptée au lieu et destinée à rendre accessible cette nouvelle organisation aux publics de la médiathèque dès 2022. La salle de lecture a également accueilli deux nouveaux équipements qui ont enrichi l'offre de service de la médiathèque : un nouveau copieur équipé de l'application Papercut, ainsi qu'un scanner à plat permettant la numérisation fidèle et rapide de documents sur support papier.
Après plusieurs mois contraints par les restrictions liées au contexte sanitaire, la médiathèque a également pu renouer avec des événements fédérateurs en organisant en fin d'année la vente d'ouvrages et de partitions sélectionnés dans le cadre de sa politique documentaire ou bien en accueillant un concert-conférence conçu par les étudiants du département de Culture musicale du CNSMD. Sous le titre « "La musique veut du silence autour d'elle", entre recueillement et mondanité : Nadia Boulanger, maître d'œuvre d'un concert de bienfaisance », ce concert mettait en lumière la richesse du fonds Boulanger conservé par la médiathèque ainsi que le savoir-faire des étudiants, valorisant ainsi la dynamique fructueuse qui conjugue, au CNSMD de Lyon, documentation, recherche et pratique.

AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

D'un point de vue financier, l'exercice 2021 a été marqué par un retour progressif à une activité normale après une année 2020 fortement impactée par la pandémie. L'année 2021 a également été marquée par le lancement des premiers travaux du projet de campus artistique financé par le plan de relance à

hauteur de 7,7 M€. Le budget exécuté de l'établissement en 2021 s'élève ainsi à 15,64 M€ en crédits de paiement, dont 11,87 M€ de dépenses de personnel, 2,75 M€ de dépenses de fonctionnement et 1,0 M€ de dépenses d'investissement.
Concernant les marchés publics, plusieurs marchés notifiés en 2021 s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et ont vocation à préparer l'avenir des étudiants et répondre aux enjeux de développement durable. Le premier marché d'achat d'éclairages LED a ainsi été attribué en 2021. Cet achat permet tout à la fois à l'établissement de s'orienter vers davantage de sobriété énergétique tout en s'adaptant aux évolutions des métiers de la scène. La désignation du manufacturier d'un nouvel orgue qui viendra enrichir le parc instrumental du Conservatoire a également été réalisée en 2021.

COMMUNICATION

2021, c'est d'abord la structuration d'un nouveau projet de service puisque les fonctions de programmation et de communication sont séparées en deux services distincts. 2021 est donc également le début d'une réflexion profonde autour d'une nouvelle dynamique pour la stratégie de communication du CNSMD Lyon. Au-delà de ses nombreux événements, concerts et spectacles, la communication va désormais s'attacher à communiquer autour du CNSMD Lyon en tant que lieu de formation supérieur.
Plusieurs vidéos sont produites en ce sens : la toute première vidéo institutionnelle du CNSMD Lyon (3 jours de tournage, musique composée et enregistrée par les étudiant·es), une série de vidéos pour présenter le département danse (reportage de 10min et 8 interviews d'étudiant·es en 8 langues différentes au format réseaux sociaux), une vidéo présentant la classe de clavecin, une autre série présentant les coulisses de la création du programme du Jeune Ballet.
Un travail-réflexion est aussi entamé avec plusieurs photographes pour renouveler le fonds photos du Conservatoire, avec notamment plus de photos de coulisses et de travail, l'objectif étant de d'affiner l'histoire que le CNSMD Lyon souhaite raconter à travers son iconographie.
En parallèle et en collaboration avec le responsable SI, une première mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage est lancée autour de la refonte du Site internet institutionnel avec la société SPOTLAB. Datant de 2012, le site internet et ses contenus doivent entièrement être repensés.
A noter, courant 2021, la stratégie de communication sur les réseaux sociaux se structure grâce notamment au recrutement pour 6 mois d'un renfort en communication dédié au digital.
Pour ce qui concerne la communication interne, nouvelle mission du nouveau service communication du CNSMD Lyon, les réflexions amènent à la création d'une newsletter interne hebdomadaire conçue, rédigée et envoyée les lundis par le service communication à tous les usagers du CNSMD Lyon (étudiant·es et personnels) afin d'organiser l'information et de la condenser en un email-rendez-vous, pour tous et toutes. Cet email a également pour vocation de créer du lien et une histoire commune, en interne.

INFORMATIQUE

L'année 2021 a été largement consacrée à la refonte du réseau informatique du CNSMD Lyon. Ces travaux ont permis de rénover 21 baies de brassage. L'ensemble des prises et du câblage ont été remis aux normes actuelles. L'ensemble des 33 équipements d'interconnexion réseau ont été remplacés. Pour sécuriser l'interconnexion des baies informatique avec le cœur de réseau, 10 fibres optiques complémentaires ont été déployées. Un réseau Wifi de 140 bornes a été installé sur l'ensemble du site pour permettre une couverture complète des salles.
Dans le cadre d'un marché de sous-traitance informatique, le titulaire qui a démarré au 1er janvier prend en charge l'ensemble des demandes d'assistance de niveau 1 et 2 des usagers du CNSMD Lyon. Il s'occupe de la maintenance et du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble de l'infrastructure technique. Il intervient également sur les actions de sécurisation de notre infrastructure IT.

PATRIMOINE

IMMOBILIER

Projet immobilier
Une consultation lancée fin 2020 a permis de désigner un prestataire (agence Cos) pour l'élaboration du programme fonctionnel et technique du futur campus artistique. Leur mission a démarré en février 2021.
Un diagnostic patrimonial exhaustif a été élaboré par l'équipe de maitrise d'œuvre du plan de relance et transmis fin 2021.

Un relevé de géomètre complet de l'ensemble du site a été réalisé. Les plans finalisés ont été transmis et validés fin 2021.

Plans de relance

Les marchés des 14 entreprises retenues pour les travaux du plan de relance ont été notifiés fin 2020 et le chantier a démarré en janvier 2021. Ces travaux concernent la réhabilitation du bâtiment Isère pour création d'une blackbox, le remplacement de la toiture du bâtiment Ardèche ainsi que des travaux en site occupé dans le bâtiment ancien (remplacement et restauration de près de 400 fenêtres, remplacement de radiateurs et de la GTC)

La Balme

Un audit arboricole a été mené en 2021 avec un bureau d'études. Le rapport d'audit ayant mis en évidence un état sanitaire peu satisfaisant sur un grand nombre d'arbres, l'accès à la balme a été à nouveau interdit dans l'attente d'une 1ère mise en sécurité de la zone.

MAINTENANCE

2021 a vu la mise en place d'un outil informatique pour la gestion des demandes (JIRA) qui a rapidement été étendu à d'autres services.

RESSOURCES HUMAINES

Focus sur quelques actions de 2021, une année post-COVID encore marquée par la pandémie et les nouvelles organisations de travail :

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) vote le 2 juillet 2021 un protocole de **télétravail** pour les personnels et de téléenseignement possible les enseignants sous réserve de l'avis du conseil pédagogique.

Le **pass sanitaire** est mis en place à la rentrée et le SRH recrute des médiateurs COVID pour contrôler l'application des règles à la cantine. Des ouvreurs et agents d'accueils formés au contrôle du pass sanitaire sont également recrutés, notamment pour les spectacles de la saison publique.

Le Covid rentre également dans le **DUERP** (document unique des risques professionnels) présenté au CHSCT du 2 juillet 2021.

Un groupe de travail **des Risques Psycho-Sociaux** est validé en instance, fin 2021 : il sera piloté par la Cheffe du SRH. Les membres en sont : des représentants du personnel, le médecin du travail, l'inspecteur d'hygiène et de santé au travail, l'assistant de prévention. Groupe opérationnel issu du CHSCT, il a vocation à se réunir autour de thématiques pratiques, et doit proposer des actions concrètes.

C'est également en 2021 qu'un **plan d'action égalité femmes-hommes** a été présenté en comité technique. Dans la foulée, une action de formation de lutte contre les violences sexuelles et sexistes a été proposée à l'ensemble des personnels du Conservatoire sous la forme de session en demi-journée (visioconférence) par un prestataire agrée par le ministère de la culture.

V – ANNEXES

V – 1 – L'insertion professionnelle : questionnaires

Enquête CNSMDL : Evaluation de la formation - Master de musicien interprète ou chef de chœur 2020

Nous vous invitons à compléter ce questionnaire qui a pour objectif de recueillir vos impressions au terme de vos années de formation au CNSMD de Lyon. Le contexte de pandémie mondiale rend cette enquête particulièrement importante, en particulier vis à vis de l'insertion professionnelle de la promotion 2020.

Afin que cette démarche puisse aider à améliorer la qualité de la formation par la suite, ses destinataires seront les formateurs avec lesquels vous avez travaillé. L'évaluation anonyme (vos noms et informations personnelles ne vous serons jamais demandés) sera également communiquée à la présidence, la direction, les instances du CNSMD de Lyon et son Ministère de tutelle et au cours de conseils de perfectionnement.

En tant qu'artiste musicien.ne, il vous est demandé de vous exprimer avec respect, et de manière constructive et déontologique quelle que soit la nature des remarques que vous souhaitez faire.

1. Influence de la crise Covid-19 sur votre insertion professionnelle

Cochez le (ou les) situations que vous avez rencontrées (si aucune, ne rien cocher) :

☐ J'ai vu une opportunité de travail ou de stage être annulée

☐ J'ai dû changer d'orientation professionnelle en raison de la crise

sanitaire J'ai dû reporter une mobilité professionnelle à l'étranger

☐ J'ai choisi de m'inscrire à un autre diplôme dans le but de reporter mon arrivée sur le marché de l'emploi

☐ J'ai accepté un emploi en dehors de mon domaine d'études

☐ La situation a été l'occasion de faire naître ou d'accélérer de nouveaux projets

2. Indiquez votre situation professionnelle actuelle :

- ◯ En emploi
- ◯ En recherche d'emploi
- ◯ En poursuite d'études
- ◯ En reconversion professionnelle
- ◯ En congé sabbatique
- ◯ En emploi dans un autre domaine que celui de vos études

3. Durée moyenne de recherche d'emploi (si vous avez eu une insertion professionnelle immédiate après votre diplôme ou même avant la fin de vos études indiquez "aucune") :

- ◯ Aucune attente (insertion immédiate ou préalable au diplôme)
- ◯ Moins d'un mois
- ◯ Entre 1 et 3 mois
- ◯ Entre 3 et 6 mois
- ◯ Je n’ai pas encore travaillé dans mon domaine

4. Statut d'emploi

- ◯ CDD
- ◯ CDI
- ◯ Auteur
- ◯ Titulaire de la fonction publique
- ◯ Intermittent
- ◯ Auto-entrepreneur

5. Autres emplois occupés (la/les fonctions occupées et le type d'employeur (Orchestre, Opéra, Ensemble instrumental et vocal, CRR/CRD/CRC,...)

6. Espace d'expression libre :

Enquête CNSMDL : Les Orchestres Permanents en France

En novembre 2020, dans un contexte inédit de crise sanitaire, le lancement d'une mission relative aux orchestres permanents est confiée par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, à Madame Anne Poursin et Monsieur Jérôme Thiébaux. Les objectifs : dresser un état des lieux, formuler des propositions assurant la pérennité de ce secteur et de tracer des

perspectives d'avenir. En attendant le retour tant espéré du lever de rideau, nous vous adressons cette courte enquête pour laquelle votre participation revêt une grande importance en tant que musicien en formation et futur professionnel, que vous envisagiez une carrière de musicien d'orchestre ou non.

1. Choisissez votre année dans le cursus :

- ◯ DNSPM1
- ◯ DNSPM2
- ◯ DNSPM3
- ◯ M1
- ◯ M2
- ◯ 3ème cycle AD ou Doctorat

2. Indiquez votre discipline principale :

- ◯ Accompagnement au piano
- ◯ Alto
- ◯ Basson allemand
- ◯ Basson français
- ◯ Clarinette
- ◯ Contrebasse

- ◯ Cor
- ◯ Flûte
- ◯ Harpe
- ◯ Hautbois
- ◯ Percussions
- ◯ Piano
- ◯ Trombone
- ◯ Trombone basse
- ◯ Trompette
- ◯ Tuba basse
- ◯ Tuba ténor
- ◯ Violon
- ◯ Violoncelle

3. Précisez votre genre :

- ◯ Homme
- ◯ Femme
- ◯ Non genré

4. J'ai déjà eu au cours de ma formation des expériences au sein d'un orchestre en dehors d'un orchestre de conservatoire ?

- ☐ Non, jamais
- ☐ Oui, à l'Orchestre Français des Jeunes
- ☐ Oui, au sein d'autres Orchestres de jeunes
- ☐ Oui, via des projets en Orchestres professionnels Oui,
- ☐ comme musicien.ne sous contrat de travail

5. Ce qui me vient à l'esprit lorsqu'on parle d'un "orchestre permanent" :

6. J'envisage le métier de musicien d'orchestre comme orientation professionnelle ?

- ◯ Non, je ne l'envisage pas
- ◯ Oui, je l'envisage
- ◯ Je ne sais pas encore

7. Je ne me projette pas au sein d'un orchestre pour la/les raisons suivantes :

- ☐ Je crains que les concours soient trop difficiles
- ☐ Je n'ai pas d'affinité pour cette voie professionnelle
- ☐ J'ai eu une mauvaise expérience
- ☐ Mon entourage/mes professeurs m'en ont dissuadé
- ☐ Je préfère avoir une diversité d'employeurs artistiques
- ☐ Autres

8. Si la réponse est "Autres", pouvez-vous préciser ?

9. J'envisage cette activité professionnelle comme :

- ◯ Orientation professionnelle unique
- ◯ Orientation professionnelle principale associée à d'autres activités secondaires
- ◯ Orientation professionnelle complémentaire à d'autres activités d'importance équivalente

10. Je me projette au sein d'un orchestre :

- ◯ En France exclusivement
- ◯ En France et à l'étranger
- ◯ A l'étranger exclusivement

11. Précisez dans quel.s pays :

12. D'après moi, les compétences à posséder pour devenir musicien d'orchestre permanent sont les suivantes :

13. J'espère en y entrant que l'orchestre m'apportera les compétences suivantes :

14. Je désire être contacté pour participer à une éventuelle deuxième phase de l'enquête (groupe de discussion) et je laisse mon adresse email à cette fin :

V – 4 NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRES ACADÉMIQUES ET PÉDAGOGIQUES

PARTENAIRES DANSE

PARTENAIRES PROJETS

PARTENAIRES EUROPÉENS ET MASTERS INTERNATIONAUX

AUTRES PARTENAIRES

MENTIONS LÉGALES DE PUBLICATION

Éditeur :
Conservatoire National Musique et Danse de Lyon
3 quai Chauveau
C. P. 120
F- 69266 LYON CEDEX 09

Directeur de la publication :
Mathieu Ferey

Date de parution :
Décembre 2022

Responsable de la rédaction :
Karine Pili

Suivez-nous !

Notre programmation :

SCAN ME

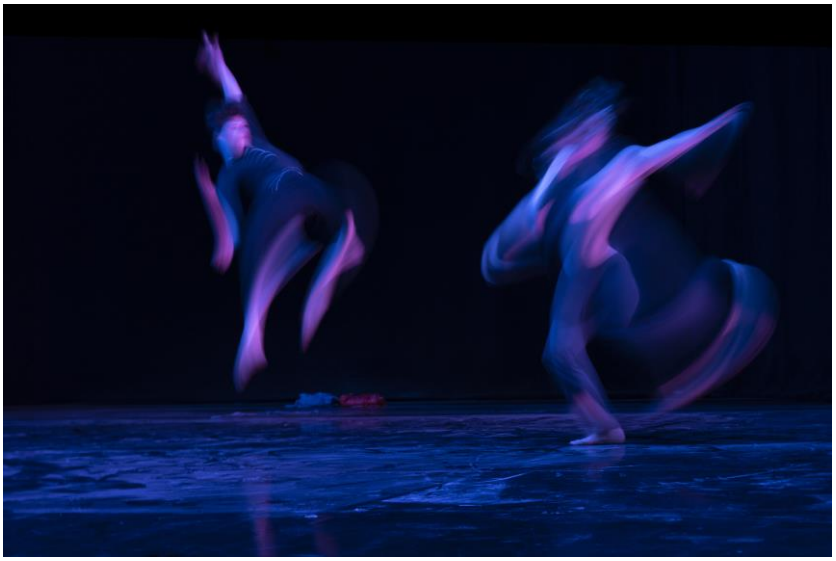

Crédit Antoine Merlet

Réseaux sociaux :

- Facebook : https://www.facebook.com/CNSMDLyon
- Twitter : https://twitter.com/CnsmdLyon
- Instagram : https://www.instagram.com/cnsmdlyon/
- LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/cnsmdlyon/
- Youtube : https://www.youtube.com/user/CNSMDL